58e ANNEE (6e SÉRIE) № 1 1er JANVIER 1948

L'AMI DU CLERGÉ

83 *Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques*

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : **R. DESVOYES**

205
A516A
v. 83

Toutes les lettres doivent être adressées à : Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGE, à Langres (Haute-Marne)

Chèques postaux : Nancy 21.88

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Doctrine seule	200 fr.
Doctrine et Prédication	300 fr.

ETRANGER

Union Postale	Doctrine seule	250 fr.
	Doctrine et Prédication	350 fr.
Autres pays	Doctrine seule	300 fr.
	Doctrine et Prédication	400 fr.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

EX LIBRIS PROVINCIAE PRO STUDIO THEOL. S. S. CORDIS JESU.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Entre deux années, 1.

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Le paradoxe des grèves en 1947, 2. — II. La « troisième force », en Allemagne, entre 1930 et 1934, 4. — III. Que penser de l'institution du *Kominform* à Belgrade ? 9. — IV. A Bikini, un an après, 13.

Questions de Science ecclésiastique. — Comment croire et enseigner, sans tomber dans le panthéisme, que l'âme en état de grâce est *naturæ divinæ consors ?* Comment, dans le même sens, expliquer le texte de S. Paul : « *In ipso enim vivimus etc...* » ? 14. — Que penser actuellement de la mort apparente ? Peut-on baptiser, sous condition, un enfant déjà mort ? 16. — La science admet-elle une différence entre fécondation et conception ? 16.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Compte rendu bibliographique : E. Neveut, 16.

PREDICATION

Pour l'Epiphanie. — I. *A des Jécistes :* La fête de la lumière, 1 ; — II. L'appel de Dieu, 2.

Plans d'instructions sur le Credo. — IV. Il est raisonnable et obligatoire de croire, 4.

Retraite pour de grandes jeunes filles. — I. Introduction à la retraite, 6.

Varia. — *Sylva rerum...*, 8.

Petits avis pratiques

1o A toute demande de *changement d'adresse*, joindre la dernière bande et 10 fr.

2o A toute demande de consultation, joindre une bande et 6 fr.

Ecrire chaque question sur une feuille à part. — Surtout, ne pas mélanger sur la même feuille des affaires de comptabilité et des questions pour les rédacteurs.

Il n'est répondu qu'aux consultations *accompagnées d'une bande* de l'*Ami*, ou tout au moins signées d'une adresse complète et lisible.

Les questions anonymes vont au panier.

3o Avoir soin d'indiquer, sur la partie des chèques réservée à la correspondance, et spécialement sur les chèques de virement, son adresse complète, bien lisible et, autant que possible, *conforme à celle inscrite sur la bande* de l'*Ami*. Ainsi, il vaut mieux mettre : *M. l'abbé X..., curé de Y...*, que la simple formule impersonnelle : *M. le curé de Y...*

4o Pour les commandes à expédier par chemin de fer, indiquer toujours la gare destinataire.

5o Nos *abonnés de l'étranger* peuvent utiliser notre chèque postal : Nancy 21.88. Si ce n'est pas possible, employer le chèque bancaire, mais de telle sorte que nous recevions le *montant net* de l'abonnement. C'est pourquoi nous demandons de libeller ce chèque *en francs français* et *payable en France*.

Devant de trop grandes difficultés, se mettre en rapport avec quelque librairie importante, ou avec les services de l'ambassade ou légation de France.

Dans ce cas, cependant, pour plus de rapidité, il peut être utile de nous prévenir directement par lettre.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il nous indiquer où nous procurer la traduction française officielle du nouveau psautier ?

R. — Il n'existe aucune traduction officielle française du Nouveau Psautier latin.

Voyez, toutefois, R. P. Stallaert et Van der Waeter, *Les Psaumes et les Cantiques du Bréviaire romain*, in-8 de 498 p., 158 f. belges, Bruges, Beyaert. — Cet ouvrage comporte un bref commentaire avec la traduction. Nous ne le connaissons que par une recension de la *Revue diocésaine de Namur* (septembre 1947).

Q. — Je désirerais un ouvrage faisant connaître les Pères de l'Eglise ; mes ressources sont plus que modestes.

R. — Vous trouverez, sinon l'objet de vos désirs, du moins des éléments pour les satisfaire, dans : Tixeront, *Précis de Patrologie*, in-12 de 520 p., Gabalda ; — Cayré, *Précis de Patrologie*, 3 vol. in-8, Desclée ; — Bardy, *La littérature grecque*, — *La littérature latine*, 2 vol. in-12 de la collection « Bibliothèque cath. des Sciences religieuses », Bloud et Gay.

Q. — Ayant eu à bénir un chapelet, je me suis rendu compte que cette bénédiction est réservée aux Frères Prêcheurs et j'ai dû me contenter de la bénédiction « *ad omnia* ».

Comment faire pour obtenir le pouvoir de bénir et indulgencier les chapelets ?

Et pour les indulgences autres que celles du Rosaire?

R. — 1o Pour obtenir le pouvoir de donner les indulgences apostoliques, des PP. Croisiers, etc., et *celles du Rosaire*, demandez-le à la S. Pénitencerie, par l'intermédiaire de votre évêché, — ou agrégez-vous à l'*Union missionnaire du Clergé* dont les membres peuvent obtenir certains pouvoirs.

2o Pour ériger une *Confrérie du Rosaire*, le pouvoir est réservé au Maître Général des Dominicains. Renseignez-vous au couvent dominicain le plus proche : v. g. Paris, 222, faub. St-Honoré, — Lyon, 104, rue Bugeaud, — Toulouse, 3, rue Espinasse.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer l'adresse de maisons fournissant des appareils de chauffage *électrique* pour les églises ?

R. — Adressez-vous à Alsthom, 38, avenue Kléber, Paris-16e, — Henri Cognet, 34, rue de Terre-Neuve, Paris-20e, — ou à l'Electro-Vapeur, 92, avenue des Ternes, Paris-17e. Vous aurez les renseignements précis sur les *possibilités actuelles* de ces maisons. — Nous recevrons avec gratitude tous autres renseignements à ce sujet.

Q. — J'ai reçu une série de volumes qui a pour titre : « Bibliothèque de Synthèse historique », *L'Evolution de l'humanité*, dirigée par Henri Berr.

Les auteurs sont des savants, mais d'après ce que j'ai pu voir, l'esprit de ces publications est entièrement matérialiste et athée.

Que faut-il penser de cette série ? Peut-on mettre ces volumes entre les mains des religieuses enseignantes ?

R. — L'esprit d'un grand nombre de volumes de la collection est, en effet, positiviste ; quelques-uns sont nettement opposés à l'enseignement catholique : v. g. vol. 28 *bis*, *Des Prophètes à Jésus* ; vol. 29, *Jésus* etc. de Guignebert. — D'autres sont signés de L. Delaporte (mort en déportation), alors prof. à l'Institut cath. de Paris : *Les Hittites ; L'Iran*. — E. Bréhier y a publié une intéressante *Histoire de la philosophie du Moyen Age*, etc.

Donc, collection très mêlée ; il ne faut utiliser ces ouvrages qu'à bon escient et avec information sur chacun.

Q. — Connaîtriez-vous, dans région Nord-Est de préférence, un établissement scolaire spécialisé pour *garçons* en retard dans leurs études *primaires ?*

R. — Nous ne connaissons rien de ce genre, surtout si vous pensez à des garçons « en retard » parce qu'incomplètement normaux.

Q. — Je serais reconnaissant à l'*Ami* de donner une adresse de maison de vêtements et étoffes pour ecclésiastiques.

R. — Voyez, entre autres, Bertholon-Bartomeuf, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; — Argod, à Crest (Drôme) ; — Etablissements Ecclesia, 20, rue Anatole-France, Puteaux (Seine), — Ramlot, 27 *bis*, boul. Raspail, Paris-7e.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une bibliographie ou des références pour des instructions sur les *Sept Paroles* de Jésus en croix ?

R. — Vous choisirez entre les ouvrages suivants : Mgr Latty, *Les sept Paroles de la Croix*, Delagrave ; — abbé Perraud, *Méditations sur les sept Paroles*, in-18, Téqui ; — Mgr Gilly, *Les sept Paroles de Jésus en croix*, Tours, Cattier. — Vous vous inspirerez de Stanislas Gamber, *Paroles sacrées*, in-12 de 296 p., J. de Gigord, — Sertillanges, *Ce que Jésus voyait du haut de la croix*, in-18, Flammarion, — et vous n'oublierez pas, dans notre *Prédication* (1922), une *Retraite sur les sept Paroles de Jésus en croix*.

Q. — Connaissez-vous une maison qui pourrait réaliser la sonorisation de mon église ?

R. — Adressez-vous à Robert Levavasseur, 5, rue Ranfer-de-Bretenière, à Dijon (Côte-d'Or).

Q. — 1o Existe-t-il un S. Just, *martyr*, adulte, d'un âge déjà respectable ?

2o Ou bien n'y a-t-il que l'enfant martyrisé à l'âge de 9 ou 12 ans ?

R. — 1o S. Just, soldat romain, martyr à Rome (date inconnue), très vénéré à Constantinople, fête le 14 juillet ; — Just de Trieste, mis à mort sous Dioclétien (303), fête le 2 novembre ; — Juste, martyr en Espagne, vers 285, avec Abundius, fête le 14 décembre.

2o S. Just, martyrisé près de Beauvais vers 287 ; serait originaire d'Auxerre ; fête le 18 octobre, et à Beauvais, le 21 octobre ; — Juste, âgé de 13 ans, mis à mort à Alcala de Hénarès (304) avec son frère Pasteur, âgé de 7 ans, pour leur fidélité à la foi. Ils sont patrons de Alcala ; fête le 6 août.

Les Petits Bollandistes signalent encore plusieurs autres saints martyrs, mais sans détails, et peut-être pour cause...

L. Rozo, Supérieur du Grand Séminaire de Vannes. — **A Dieu toujours : L'abbé Augustin Huguet (1913-1940).** — In-12 de 206 p., 100 f. — Imprimerie Marc Rigault, 3, rue Victor-Hugo, Rennes.

Les faits extérieurs de cette courte vie se réduisent à peu de chose : les études au Petit Séminaire de Ploërmel et au Grand Séminaire de Vannes coupées par une année de service militaire, l'ordination sacerdotale le 29 juin 1937, deux années passées à enseigner dans une école primaire, la mobilisation en 1939 et la mort au champ d'honneur dès les premiers jours de l'offensive allemande en 1940. Mais la vie intérieure de l'abbé Huguet se révèle très vite grâce aux nombreuses notes laissées par lui : elle fait apparaître une âme appliquée à combattre ses défauts, désireuse de pratiquer une pauvreté toute franciscaine, soucieuse de ne rien épargner pour sauver les âmes, plongée parfois dans l'angoisse, mais aussi faisant preuve d'une générosité héroïque et débordante d'une sainte allégresse. Cette biographie est de nature à éclairer les séminaristes et les jeunes prêtres sur la voie à suivre pour progresser dans la sainteté.

Marie Alix. — **Quelques filles de Monsieur Vincent.** — In-12 de 190 p., 120 f. — Paris, Spes.

Ce sont de courtes notices biographiques consacrées aux seize Filles de la Charité victimes des bombardements au cours de l'année 1944 : cinq à Bordeaux, deux à Coulanges-sur-Yonne, deux à Rennes, cinq à St-Ouen, dans la banlieue de Paris, deux enfin au Havre. Toutes sont tombées les armes à la main, pour ainsi dire, en blouse d'infirmière ou en tablier de servante, ici dans une cour d'école, là en distribuant des aliments aux pauvres. Bien que frappées brutalement par la mort, elles étaient prêtes a paraître devant Dieu, leur vie passée en donne la preuve. Jusqu'à la fin, malgré le danger, elles sont restées à leur poste de dévouement, animées par le sentiment du devoir. Ces exemples, pour être moins tapageurs que d'autres, n'en sont pas moins bienfaisants. Ils montrent que la modeste cornette d'une religieuse peut cacher une âme fortement trempée. Ils sont aussi de nature à appeler l'attention sur l'œuvre magnifique des Filles de S. Vincent de Paul.

V. Hostachy, missionnaire de N.-D. de la Salette. — **Commentaire du message de la Salette pour le temps présent.** *Mois de Marie et neuvaine.* — In-12 de 182 p., 105 f. — Editions de la Revue « Les Alpes », Grenoble.

Après avoir déterminé le sens précis du message de la Salette et notamment de la « grande nouvelle » apportée par Marie, l'auteur en dégage les conclusions, qui se résument en trois mots : soumission de l'homme à Dieu, prière, pénitence. C'est pour lui l'occasion de rappeler la doctrine catholique concernant ces grandes notions. Les lois de l'Eglise sur la sanctification du dimanche et les observances du Carême occupent une large place dans ces considérations qui s'inspirent de l'enseignement des grands théologiens, au premier rang desquels se trouve S. Thomas d'Aquin. L'exposé, divisé de manière à fournir le thème d'un Mois de Marie ou d'une neuvaine, est riche de substance. Il contient la matière de nombreuses exhortations ou méditations.

Liens sacrés. *Itinéraire spirituel d'une mère de famille,* présenté par Ch. Decroix. — In-12 de 116 p. — Toulouse, Apostolat de la Prière.

« En présentant ces pages, dit la préface, nous n'avions pas à composer une histoire détaillée ; les événements qui se seraient déroulés eussent été des plus classiques. Seuls, les écrits de Jeanne avaient chance de révéler son cœur. Nous avons donc tout simplement recueilli des notes de son journal auxquelles nous avons joint quelques lettres ».

Il s'agit donc d'une jeune fille dont nous ignorerons même le nom de famille. Elle désire d'abord se dévouer au soulagement de la souffrance humaine, sans doute dans la vie religieuse, puis sa vocation au mariage se dessine. Elle deviendra épouse, mère de cinq enfants, mais son attrait fondamental et sa vertu maîtresse n'auront pas changé : en toutes circonstances elle s'appliquera à être une donneuse de joie, sacrifiant ses commodités personnelles, soutenue par une constante union à Dieu. Les quelques fragments de ses écrits consignés ici suffisent à fournir un bel exemple de perfection chrétienne aux personnes suivant la voie commune du mariage.

H. Garnier. — **Drame en pays jaune.** — In-12 de 144 p., 90 f. (la série des 6 vol. 300 f.). — Edit. Grands Lacs, rue Friant, Paris (c. c. p. 5468.04, Paris).

Ce volume clôt l'année 1947 de la « collection Lavigerie ». Il constitue le plus passionnant des romans d'aventure : une jeune fille poursuivie par un chef de brigands et défendue par de courageux amis, des batailles, des embuscades, des sièges, des assauts, un missionnaire à la fois intrépide et habile qui dirige les opérations, rien n'y manque de ce qui peut susciter l'intérêt des jeunes lecteurs. Le cadre est une province de Chine durant la guerre civile qui désola le pays il y a une vingtaine d'années : on y voit les mœurs des habitants travaillant de leur mieux, rançonnés par les armées adverses et cherchant à mettre leur avoir en sûreté. On y voit surtout en pleine lumière le rôle bienfaisant du missionnaire.

O. de Bouveignes. — **Sur des lèvres congolaises.** *Contes.* — In-12 de 208 p., 90 f. — Editions « Grands Lacs », 31, rue Friant, Paris-14e.

Ces contes sont des sortes de fables en prose. Ils mettent en scène des animaux de la brousse africaine, qui portent les noms et parlent le langage du cru : il le faut bien puisqu'on est au Congo. Cette couleur exotique confère un intérêt particulier aux récits. Les hommes y apparaissent aussi, mais ils n'y jouent pas toujours le beau rôle. D'ailleurs ils semblent avoir communiqué leurs défauts aux animaux, en sorte que de chaque histoire on peut dégager une morale applicable à l'humanité. Les aventures sont contées avec une verve et une richesse d'imagination qui raviront les enfants.

P. Trémoine. — **Nous faire un bon fils...** *Roman* — In-12 de 156 p., 80 f. — Imprimerie Bonne Presse du Midi, Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

Roman à thèse, mais où le premier est fortement éclipsé par la seconde. Celle-ci traite d'un sujet particulièrement opportun : la liberté d'enseignement. Il s'agit d'une véritable liberté, franchement acceptée et soutenue par l'Etat. Tous les arguments que font valoir actuellement les catholiques et leurs réponses aux objections adverses trouvent place au cours du récit. Du point de vue doctrinal, on ne peut que s'en féliciter. Du point de vue littéraire, avouons que les personnages prennent trop exclusivement l'allure de conférenciers de la bonne cause ; les enfants ne paraissent guère que comme la vérification des principes formulés et le dénouement est amené par un *deus ex machina* qu'il eût mieux valu éviter.

1. — Jeanne Froehlich. — **Le Parigot.** — In-12 de 160 p. — Toulouse, Apostolat de la Prière, 1947.

2. — J. de Seneval. — **Le retour du prisonnier.** — In-18 de 128 p. — Paris, Bonne Presse, 1947.

1. — Histoire amusante et émouvante d'un enfant parisien recueilli à la campagne après la mort de toute sa famille ; il y apporte, avec quelques défauts, ses qualités d'intelligence, de courage, de droiture qui font de lui un « résistant » authentique, un croyant convaincu et finalement un aspirant au sacerdoce. Livre excellent pour les jeunes, garçons surtout.

2. — Cinq ans d'absence rendent difficile au prisonnier, qui avait gagné ses galons d'officier et rentrait à sa ferme, la reprise de contact avec sa vaillante femme, ses enfants, ses occupations terriennes. On verra comment une série d'événements providentiels, interprétés par la voix d'un compagnon de captivité, remet d'aplomb le prisonnier et lui rend le bonheur, à lui et aux siens. Les situations et les sentiments sont analysés avec finesse. Plus d'un ancien prisonnier pourra y reconnaître quelques-unes de ses impressions de retour.

En vente à nos bureaux

LA PREDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT, par M. l'abbé BALANCHE. — Un vol. in-12 de 522 pages. — Prix *franco* : 70 fr.

DU MÊME : **DOUZE CHEMINS DE CROIX.** — Un vol. in-12 de 100 pages. — Prix *franco* : 20 fr.

LE VESTIBULE DU PARADIS, par M. le chanoine ROLLAND. — Un vol. in-16 de XIV-426 p. — Prix *franco* : 70 fr.

Etude sur le Purgatoire au point de vue dogmatique, liturgique et moral, en 56 discours pouvant servir d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditations.

REFLEXIONS POUR LA RECITATION DU SAINT ROSAIRE. — Une brochure in-32 de 68 pages. — Prix *franco* : 8 fr.

LE DESERTEUR. Drame social en 3 actes contre la désertion des campagnes, par M. le chanoine G. MUGNIER. — 8e édition. — Brochure in-12 de 70 p. — Prix *franco* : 15 fr. — Pas de droits d'auteur à payer pour la représentation. — Pas de rôle féminin.

DU MÊME : **LA VICTOIRE DE LA TERRE.** Drame social en 3 actes sur le même sujet. — 4e édition. — Broch. in-12 ; *franco* : 15 fr. — Sans droits d'auteur. — Pas de rôle féminin.

DUPLICATEURS "MÉTRO"

ROTATIFS
AUTOMATIQUES

Prix Modérés pour tous nos Modèles

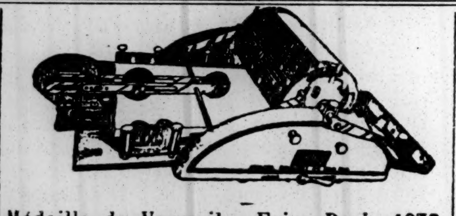

Médaille de Vermeil - Foire Paris 1938

50, Rue Etienne-Marcel
PARIS-2e

Téléphone
Central 98.17

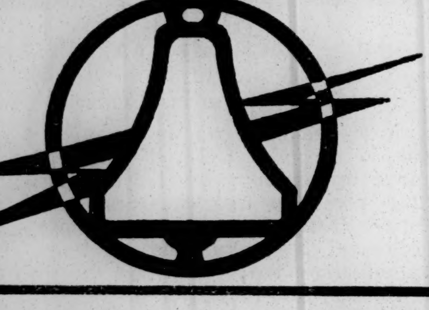

Sonneries électriques de cloches

BACH, Ing. Constructeur
METZ, R. St-Symphorien

TOUTES LES SONNERIES automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

SURMENAGE ET FATIGUE NERVEUSE

Abattement, manque de volonté, idées noires, angoisses, irritabilité, agitation, cauchemars, insomnies, maux de tête, de dos, perte de forces, etc.

Quand nos nerfs sont surmenés, nous ne tardons pas à connaître les troubles indiqués ci-dessus et bien d'autres encore. On peut alors essayer le traitement magnésien par les Dragées de Magnogène. Grâce au Magnogène le système nerveux est nourri, équilibré, « rechargé ». Le sommeil redevient paisible, la résistance à la fatigue augmente, on se sent de jour en jour plus vigoureux, plus maître de ses nerfs. La puissance physique et intellectuelle, la capacité de travail s'accroissent. Les Dragées de Magnogène sont en vente dans toutes les pharmacies. V. 1.077. P. 8.350.

Décors et Accessoires pour
THÉATRES-FÊTES-KERMESSES
André FALLON
Rue de l'Ecole
LIGNY - EN - BARROIS (Meuse)

Achète, répare HARMONIUMS
même démolis
Organex, 105, r. Consolat, Marseille

A VENDRE
HARMONIUM, 3 J.
Transpositeur, comme neuf
JONET, 3, Sq. Patenne, PARIS-XXe.

Constipation, maladies de foie, Rhumatismes
TISANE SAINT-LUC
Ttes Phies LABO-FAURE
FIRMINY (Loire)
Visa no 193. P. 4000

DE LA CLOCHE minime au bourdon de 20 TONNES
PACCARD, FONDEUR, ANNECY

HUILES PENETRANTES A L'ESSENCE DE PIN
pour l'ENTRETIEN
la CONSERVATION
la DÉSINFECTION
de tous PARQUETS
RAFFINERIE
G. FICATIER & Cie
AUXERRE (Yonne)
Nombreuses références

STATUES RELIGIEUSES - CHEMINS DE CROIX - CALVAIRES
en terre cuite, plâtre durci, carton romain, fonte de fer
AMEUBLEMENT D'EGLISE
L'UNION ARTISTIQUE, à Vaucouleurs (Meuse)
Les plus vastes Ateliers d'ART RELIGIEUX du monde
A. PIERSON, Directeur. *Catalogues adressés sur demande*

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

58e ANNEE (6e SÉRIE) N° 1 1er JANVIER 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

ENTRE DEUX ANNÉES

Si nous jetons un regard sur l'année qui s'achève, le premier sentiment qui déborde de nos cœurs est celui d'une profonde gratitude envers la divine Providence. En reprenant, il y a quinze mois, notre publication, nous lui avions fait confiance ; nous n'avons pas été déçus. Certes, l'année a été très dure : difficultés matérielles que tous peuvent deviner, pénibles épreuves de santé, sont venues compliquer et aggraver le travail quotidien. Mais l'*Ami* a pu, au prix de quelques suppressions et de quelques retards, traverser cette crise. Les résultats ont même dépassé nos espérances. La touchante fidélité de nos anciens abonnés, leur zèle à nous faire connaître davantage, nous ont permis de faire face, sans augmenter nos tarifs, à la hausse constante des prix de revient et de rester fidèles à la résolution, qui fut toujours la nôtre, de ne demander au clergé que ce qui est strictement nécessaire pour la vie d'une revue dont le seul but est de rendre service.

Néanmoins, si du monde entier nous viennent de nombreuses et bien encourageantes appréciations, nous le devons à la compétence et au travail soutenu de nos rédacteurs à qui l'amitié autant que la justice nous font un devoir de dire notre vive reconnaissance. Renonçant parfois à des travaux plus brillants, ils sont entrés dans l'esprit d'une Revue qui, s'adressant surtout à nos confrères occupés aux travaux du ministère, cherche à leur donner une doctrine sûre, à les informer des résultats acquis dans les disciplines ecclésiastiques et à répondre aux questions, théoriques ou pratiques, qui les préoccupent dans leur apostolat actuel.

Pour beaucoup d'entre eux, nous le savons, la volonté de rester fidèles à une publication qu'ils apprécient et qu'ils aiment ne va pas, dans leur situation présente, sans de vrais sacrifices. L'élan cordial avec lequel ils y consentent est, aux yeux des observateurs sans parti pris, un sûr indice du niveau intellectuel, moral et apostolique auquel ont atteint et se maintiennent nos chers confrères. Il y a là aussi pour nous, au milieu de soucis sans cesse renouvelés, un très précieux réconfort. C'est donc avec confiance que nous abordons l'année nouvelle. Que nos chers confrères veuillent bien nous soutenir de leurs prières ! De notre côté nous demandons à Dieu de réaliser, pour nous et pour chacun des membres de la grande famille de l'*Ami*, le programme de vie surnaturelle que l'Apôtre traçait jadis aux chrétiens de Colosses (I, 10) : *In omni opere bono fructificantes et crescentes in scientia Dei.*

A. ROZIER. F.-M. CATHERINET.

* *

Dans son numéro du 28 décembre, la *Semaine Religieuse* de Langres annonce :

« A la demande de Mgr l'Evêque, le Souverain Pontife a daigné conférer la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté à :

— M. le chanoine Félix Catherinet, ancien Supérieur du Grand Séminaire et codirecteur de l'*Ami du Clergé.* »

Bien des titres justifient cette distinction ; je n'en veux retenir ici qu'un seul, celui qui touche de plus près le Directeur de l'*Ami* : une collaboration déjà longue, devenue rapidement très importante, de plus en plus appréciée et demeurée, aux heures difficiles, affectueusement fidèle.

C'est le 28 janvier 1909 que M. Catherinet, tout jeune professeur de dogme au Grand Séminaire de Langres, publiait son premier article dans l'*Ami.* Depuis ce jour, sa collaboration ne s'est pas interrompue. Devenu professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, il rédigeait, de 1919 à 1923, la belle série des *Chroniques de Théologie* bientôt suivie de celles de *Théologie ascétique et mystique.* Lorsque la charge de Supérieur du Grand Séminaire imposa de plus étroites limites à son activité, il put cependant conserver ce domaine de la spiritualité ; il y apporte toujours — des voix autorisées le redisaient hier encore — la richesse doctrinale et la lumineuse précision d'un maître. Et depuis un an, il a bien voulu devenir mon plus intime et très précieux collaborateur.

Un tel passé n'est-il pas le meilleur garant de l'avenir, puisque suivant la parole du Sage inspiré : « *Amico fideli nulla est comparatio* » (Eccli., VI, 15). — Aussi, vous vous associerez, chers lecteurs, à la grande joie avec laquelle je veux offrir au nouveau Prélat, en votre nom à tous, l'hommage respectueux de mes plus vives et plus cordiales félicitations.

A. R.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le paradoxe des Grèves en 1947. — II. La « troisième force », en Allemagne, entre 1930 et 1934. — III. Que penser de l'institution du *Kominform*, à Belgrade ? — IV. A Bikini, un an après.

I

La France vient d'assister à un mouvement de grèves si savamment conduit, si bien orchestré, comme on dit, et si bien synchronisé avec les difficultés politiques du moment, que nul doute ne peut exister sur l'origine de toute cette agitation. Sommes-nous arrivés à ce temps bienheureux, annoncé par M. Maurice Thorez, dès 1936, sous le nom de « gouvernement de masses » ? La grève, interdite en U. R. S. S., est-elle l'instrument de pénétration et de domination de l'U. R. S. S., en pays non-communiste ? Telles sont les graves questions que tout le monde se pose. Avant même que ce genre d'hostilités ait pris toute son ampleur, Henri Guitton l'a dénoncé, dans la *Vie intellectuelle* de novembre 1947, sous ce titre : *Le Paradoxe des Grèves en* 1947.

Après avoir rappelé la série impressionnante des grèves qui ont marqué toute l'année 1947, de janvier à octobre, il pose la question suivante :

« Ce phénomène que nous appelons la grève, et qui aujourd'hui comme hier garde les mêmes apparences, ne revêt-il pas aujourd'hui une nouvelle signification ? Et plus particulièrement encore, la grève qui avait au XIX^e^ siècle une raison d'être rationnelle, ne l'a-t-elle pas perdue au XX^e^, ou du moins dans cette nouvelle phase du XX^e^ siècle, qui commence en août 1944 ? La grève, qui avait une fonction précise en économie capitaliste, peut-elle la conserver dans une économie d'un nouveau style, celle où l'idée de nation l'emporte sur l'idée d'entreprise, l'idée de service public sur l'idée de profit ? »

On a proclamé la fin du capitalisme, réalisé des nationalisations, dressé tout un vaste système de lois sociales, s'étendant à tous les cas possibles, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à la mort du vieillard ; mais en dépit de ce changement de régime économique, on garde et confirme dans la Constitution même un droit de grève, qui ne se comprenait que dans la régime disparu ! N'est-ce pas là, pour parler avec H. Guitton, un « paradoxe » ?

Avec notre auteur, faisons un survol rapide de l'histoire du droit de grève en France.

Sous l'Ancien Régime, le droit corporatif ne comportait pas l'arrêt concerté du travail de la part des ouvriers ou compagnons. La Révolution, en détruisant ce régime, par la fameuse loi Chapelier, en 1791, n'oublia pas de reproduire les dispositions de l'ordonnance de François I^er^, à Villers-Cotterets, en 1539, prohibant les « intelligences des travailleurs les uns avec les autres du fait de leur métier ».

Le législateur de 1791 n'a pas moins horreur du groupement que la monarchie. Le Code pénal de 1810 frappe pour la même raison les coalitions ouvrières et même patronales. L'individualisme est à l'ordre du jour. Cependant, avec la croissance du capitalisme, il apparut que l'individu ouvrier restait sans défense en face de la puissance patronale. Les coalitions se multiplièrent, en dépit des défenses légales. Les ouvriers, broyés par le machinisme et l'industrialisme, éprouvaient le besoin impérieux de s'unir pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs familles. Il y avait divorce entre les faits et les lois. C'était d'une telle évidence que ce fut l'Empire, dans sa phase dite « libérale », en 1864, qui fit cesser cette anomalie. La loi du 22 mai 1864 supprima le délit de coalition. La grève n'était pas proclamée un droit, comme aujourd'hui, mais elle cessait d'être punissable.

Les ouvriers ont donc triomphé. Ils ont compris que la grève est pour eux un moyen de pression envers le patronat. Ils ne sont plus soumis au bon vouloir du patron, ils peuvent discuter à égalité avec lui. Le régime capitaliste a désormais une fenêtre ouverte, par laquelle le prolétariat peut respirer. En 1884, la loi Waldeck-Rousseau marque un pas en avant, par l'autorisation du syndicalisme ouvrier. Munis du droit officiel de se constituer en groupements légaux et du droit de faire grève, les ouvriers se sentent forts. A mesure que leur nombre va grandir, leurs ambitions vont croître. On leur avait concédé le droit syndical et le droit de grève pour la défense de leurs intérêts professionnels, nullement pour leur conférer un pouvoir politique. Mais s'ils avaient pu dédaigner un terrain qui n'était pas celui de leurs revendications économiques, les politiciens ne manqueraient pas, qui chercheraient à capter à leur profit des groupements aussi compacts et relativement aussi homogènes et faciles à embrigader que les syndicats ouvriers. Deux choses restaient interdites aux ouvriers : la coalition des syndicats, et la constitution de syndicats de fonctionnaires. Mais le mouvement fut irrésistible. La coalition des syndicats se fit par la C. G. T., et les syndicats de fonctionnaires furent créés illégalement, maintenus envers et contre tous, finalement tolérés puis légalisés.

Les économistes s'appliquèrent naturellement à étudier les lois du développement des grèves :

« Comme les prix, elles ont affecté un mouvement cyclique, devenant plus nombreuses dans la phase ascendante de la conjoncture, diminuant dans la phase descendante. Comme les prix également, depuis 1895, [ce fut] un mouvement de hausse de longue durée : on en compte 634 en France en 1895, 2.026 en 1919. »

Mais ce n'est pas seulement le nombre des grèves qu'il convient de considérer : leur signification profonde est bien plus importante. Or, elles ont complètement changé de caractère :

« Initialement, elles étaient manifestations spontanées, brusquées, explosives parfois, comme des mouvements de mauvaise humeur collective. En même temps, elles étaient limitées dans l'espace, à tel secteur de l'économie, souvent même à telle ou telle usine. Elles jouaient comme des soupapes de sûreté. Après l'orage, l'atmosphère était purifiée : le nouvel équilibre qui suivait la brisure était un équilibre de franchise meilleur que le faux équilibre d'un régime dictatorial. En cela, la grève corrigeait bien à l'échelle de l'entreprise, les inégalités et les ambiguïtés du système capitaliste. »

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les grèves intéressent désormais le monde ouvrier **en son** entier. Il n'y a plus de région isolée. **Tout un**

secteur d'activité en est soudain affecté. La grève est préparée, mûrie, dirigée, sous l'œil d'un état major calculateur et sous la garde de piquets de grève, qui l'imposent aux récalcitrants. De nouvelles tactiques sont mises à jour. On a vu la grève des bras croisés, la grève perlée, et depuis 1936, la « grève sur le tas ». Dans cette dernière, au lieu de fuir le lieu du travail, les ouvriers s'y installent en maîtres, au contact de leurs outils et machines, comme s'ils étaient les maîtres absolus de l'usine. Mais en devenant plus consciente, plus réfléchie, mieux conduite, la grève est aussi devenue plus dangereuse. Dès 1936, les grèves furent assez fortes pour obliger le capitalisme à de graves reculs. Les lois sur la conciliation, sur l'arbitrage obligatoire en furent les fruits. Entre le patronat et le prolétariat, un *modus vivendi* dut s'établir d'un commun accord, sous le contrôle de l'Etat.

Que ce mouvement de grèves de 1936 ait fortifié le pays, en face du nazisme montant, audacieux qui oserait soutenir ! Il n'est pas invraisemblable, au contraire, que le spectacle de ces luttes sociales ait encouragé le régime hitlérien aux agressions formidables qui le suivirent de si près Il y a des coïncidences de dates troublantes. A chaque mouvement de grève en France, correspondit une avance du réarmement de l'Allemagne.

Mais l'hitlérisme a pu être écrasé, non sans de terrifiants dégâts dans notre propre substance. La libération nationale s'opère. Elle remet la France debout, mais une France appauvrie, exsangue et troublée. La classe ouvrière, fière de son rôle dans la résistance, veut en retirer sans retard tous les bénéfices. Non seulement, les lois de la République sont rétablies, le droit de grève expressément inscrit dans la nouvelle Constitution, mais on passe immédiatement, et sans considérer l'état désastreux des finances publiques et de l'économie du pays, à des réformes de structure, qui se comprendraient dans une économie riche et en plein rendement, mais qui, dans les circonstances présentes, accablent le budget de l'Etat, de fardeaux probablement supérieurs à ses capacités du moment. C'est ce décalage tragique entre les revendications et les possibilités, qui constitue l'essence du drame actuel.

Ce drame prend une toute autre gravité, si on a soin de le replacer dans un cadre mondial. Tout se déroule désormais à l'échelle planétaire. Ce qui se passe en France n'est pas indépendant de ce qui se passe aux U. S. A., ni en U. R. S. S., ni en Italie, ni dans les autres pays du monde. Un vaste conflit existe et de jour en jour s'exaspère. Notre pays fait figure de simple pion sur un échiquier gigantesque. Nos partis politiques sont entraînés dans les remous de la tempête universelle.

Ce retentissement mondial fausse tout le jeu des luttes nationales. Il n'est peut-être pas excessif de dire que l'avenir du pays et du monde est aux mains du monde ouvrier. Selon qu'il comprendra ou ne comprendra pas où est son intérêt, où est la paix du monde, où est la liberté du pays, nous pouvons ou marcher à l'abîme ou nous relever peu à peu de nos ruines et sortir de notre misère.

Considérons donc la signification de la grève, actuellement : son sens véritable est de se faire contre quelqu'un et pour quelque chose.

Contre qui se font les grèves qui se sont multipliées si dangereusement, sous nos yeux ? M. Paul Ramadier, Président du Conseil démissionnaire, le 19 novembre, avait dit aux ouvriers :

> « Vous n'êtes plus au service d'un patron : votre travail ne sert pas, ne peut pas servir à augmenter un profit capitaliste. Vous êtes au service direct de la nation. »

Et encore :

> « J'ai conservé le souvenir des conflits ouvriers de 1936, les litiges collectifs qui vous séparaient de vos patrons ne vous ont presque jamais empêchés d'assurer aux usagers la lumière et la force dont ils ont besoin... Je ne peux pas croire que vous agissiez en 1947, après la nationalisation, autrement qu'en 1936, du temps des compagnies. »

Après la nationalisation ! M. Ramadier signalait donc une réforme de structure, que les ouvriers avaient réclamée depuis bien longtemps et que la IVe République leur a accordée ! Par cette réforme, ils sont passés au service de la nation ; d'où, quand ils se mettent en grève, c'est contre la nation qu'ils agissent. La nation est représentée par des pouvoirs élus, contitutionnels : deux Chambres, un gouvernement. On comprend que les ouvriers fassent valoir leurs besoins. Mais on comprend moins qu'ils prétendent contraindre le Parlement et l'Etat à leur accorder des avantages qui mettraient en péril la nation tout entière, et les ouvriers eux-mêmes.

On fait la grève *pour quelque chose.* Mais peut-elle se faire pour un parti politique ? Peut-elle se faire pour amener au pouvoir tels ou tels hommes, qui ont l'art d'agir sur les masses ouvrières, grâce à leur organisation, mais dont les ouvriers ne sont à même de juger ni les capacités de gouvernement, ni les intentions profondes ?

Il y a là, évidemment, une lacune dans notre législation actuelle. Les Soviets, eux, ont pris moins de formes : ils ont interdit les grèves, sous prétexte que c'est le prolétariat qui est au pouvoir, que tout lui appartient dans l'économie de l'Etat — ce qui, à vrai dire, ne touche guère les travailleurs exploités sans pitié par des chefs dont la politique ne peut être jugée par eux !

Chez nous, il existe deux secteurs : celui de l'entreprise privée et celui des nationalisations. Admettre le droit de grève aussi bien dans l'un de ces secteurs que dans l'autre, n'est-ce pas une anomalie, et même une absurdité ? C'est que le secteur nationalisé est d'une autre importance que le secteur privé. Le § 9 du préambule de la Constitution déclare en effet :

> « Toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité. »

Ce texte souligne donc que les nationalisations ont porté ou pourront porter sur toutes les entreprises d'intérêt national, c'est-à-dire ayant un caractère si primordial, si massif, qu'on ne veut plus les laisser aux mains des particuliers. C'est le cas de chemins de fer, des houillères, des usines d'électricité, etc.

Les services nationalisés touchent ainsi de près à la vie de la nation. Par définition, l'arrêt du travail régulier, dans de telles entreprises, exerce *sur toute la nation* une pression très nuisible.

Nous avons entendu le ministre de l'Education nationale s'adresser aux instituteurs pour leur dire, sur un ton suppliant :

« Vieux syndicaliste moi-même, je fais appel à votre bonne volonté. Laisserez-vous à la porte de l'école des enfants dont les parents, en bien des cas, travaillent eux-mêmes en usine ou dans les bureaux ? Aurez-vous le courage de renvoyer chez eux ces enfants, dont le foyer est désert et qui se trouveront dans la rue ? »

Il y a dans de tels accents, quelque chose de si pitoyable, qu'on en avait honte, et pour les instituteurs, et pour le ministre lui-même, c'est-à-dire en définitive pour le régime !

Quand des dizaines de milliers de mineurs cessent le travail, ne prennent-ils pas sur eux de priver des foyers du charbon nécessaire au seuil de l'hiver ? Les grévistes peuvent-ils ignorer que toute grève va directement contre l'équilibre économique du pays ? L'accroissement de la production n'est-il pas le facteur essentiel du retour à cet équilibre encore si mal assis, et du rétablissement d'une situation monétaire compromise ? Le prolétariat, sans doute, a, comme toute la nation, à traverser un temps de pénurie et de sacrifices parfois bien pénibles ; mais le refus de subir ces sacrifices et de franchir ce temps de misère, avec courage et patience, pourrait-il apporter l'abondance, comme par miracle ?

Aussi, combien sont justes les réflexions finales de M. H. Guitton :

« Les réflexes du travailleur, qui vit dans le quotidien, l'empêchent de voir autre chose que le présent. C'est immédiatement qu'il veut être servi. Il ne peut pas attendre. Et c'est de là que vient le drame. Il en résulte que la grève, bouclier contre l'inflation, devient elle-même facteur d'inflation et de hausse continue des prix. Elle devient chaînon de la fameuse spirale infernale. Si les grèves continuent ou reprennent, c'est le chef clandestin qui mènera la France beaucoup plus que le chef officiel, et le mouvement de la spirale ne cessera de monter... Continuera-t-on d'assister à ce paradoxe que les rédacteurs de la Constitution n'avaient nullement prévu : un droit de grève s'exerçant en fait et sans limite contre un gouvernement issu du suffrage universel ? »

Le problème est posé. Il en est peu de plus graves. A nos côtés, l'U. R. S. S. a supprimé le droit de grève, et les U. S. A., dans les industries de base (mines, sidérurgie, automobiles, chemins de fer), ont établi un délai de 80 jours avant que la grève puisse être effective, après le dépôt des revendications ouvrières. Pour les fonctionnaires, ce délai est réduit à 60 jours. Entre ces deux pôles du monde actuel, que fera la France, saura-t-elle donner au droit de grève une réglementation qui lui enlève toute nocivité ? Tous les hommes sensés et tous les chrétiens surtout doivent être d'accord sur deux points, en cette matière :

— 1° le sort des classes laborieuses doit être au premier plan des préoccupations du gouvernement, et il est nécessaire d'assurer à tous ce minimum vital, non seulement individuel mais encore et surtout familial, dont il est constamment question dans nos discussions sociales ;

— 2° il est, d'autre part, criminel que les difficultés sociales actuelles, qui sont, en très grande partie, le fruit de la guerre et de la sous-production qu'elle a provoquée, soient utilisées pour des fins politiques, et que les grèves soient fomentées, entretenues, savamment orchestrées, non point pour les intérêts de la classe ouvrière, et encore bien moins pour ceux du pays, mais principalement pour l'intérêt d'un parti trop visiblement manœuvré par l'étranger.

Ajoutons qu'il est encore plus grave d'avoir vu s'ajouter à la grève des manifestations dites « d'action directe », mais dont le vrai nom, le plus souvent, devrait être « assassinats », car il s'est agi, trop souvent, de sabotages de lignes de chemins de fer, aboutissant à de véritables catastrophes, avec morts et blessés. Après toutes ses infortunes, la France était en droit d'attendre autre chose de la part de « superpatriotes » ; ils se sont vantés d'être les « libérateurs du pays » ; pourquoi veulent-ils risquer d'en devenir, maintenant, les fossoyeurs ?

II

Parmi les luttes que nous venons d'évoquer et qui se poursuivent sous nos yeux, il est un autre problème, non moins grave, non moins important pour l'avenir du pays : celui de l'évolution des partis politiques. On sait ce qui s'est passé aux élections municipales d'octobre 1947. A la voix du général de Gaulle, un mouvement nettement anticommuniste s'est déchaîné et a mis en émoi le pays tout entier. Les succès obtenus par les hommes se recommandant de la formule nouvelle l'ont été, en grande partie, il faut bien le reconnaître, non pas sur les communistes, bien qu'ils soient en recul, mais sur ces partis qu'on aurait jadis appelés « du centre » et auxquels on a donné le nom de « *troisième force* ».

A la suite de la démission du cabinet Ramadier, le vieil homme d'Etat qui est resté l'oracle des socialistes, M. Léon Blum, — il aura, sauf erreur, 76 ans, le 9 avril prochain — a tenté de mettre sur pied un gouvernement représentant uniquement cette « troisième force », c'est-à-dire décidé à lutter « sur deux fronts », à gauche contre les communistes et à droite, contre les gaullistes. Mais il a dû renoncer tout de suite, n'ayant pu obtenir l'investiture de l'Assemblée. Il est donc avéré que la Chambre actuelle ne comporte aucune majorité de gouvernement, si elle se prive du concours d'excellents Français qui se situent à droite de la « troisième force ».

Cette situation politique rappelle celle qui exista en Allemagne, dans les années qui précédèrent l'avènement de Hitler et du nazisme. Justement la revue allemande *Deutsche Rundschau* (juillet 1947), a publié une très longue et intéressante lettre de l'ancien chancelier du Reich, Heinrich Brüning. Ce nom est peut-être un peu oublié de nos lecteurs. Peu après l'arrivée de Hitler au pouvoir, il eut la prudence de quitter son pays, pour se réfugier en Angleterre. Il s'y trouve encore, et c'est de là qu'il écrit à la revue indiquée, dirigée par Rudolf Pechel, pour fournir son témoignage sur les événements qui conduisirent au triomphe des nazis. Sa lettre, dictée à une secrétaire américaine qui ne sait pas l'allemand, a été écrite en anglais et traduite par la revue. Nous allons en donner les points les plus saillants.

Ce fut à partir du printemps de 1929 que l'on commença à prévoir, dans les sphères dirigeantes

d'Allemagne le succès possible, probable même, du mouvement nazi.

« Ni parmi les chefs de l'armée, dit H. Brüning, ni parmi les nombreux chefs des divers partis, qui, à chaque fin-de-semaine, quittaient Berlin, pour aller présider, ici ou là, des réunions politiques, il ne subsistait le moindre doute sur la croissance rapide du parti nazi. »

Les élections partielles de 1929, soit en Thuringe, soit au pays de Bade, justifièrent ces pronostics. Le Foreign Office a publié récemment des pièces d'où il résulte que l'attaché militaire anglais à Berlin eut alors — au cours de 1930 — un entretien avec le colonel allemand Kühlenthal, qui lui fit part de ce développement contagieux du nazisme et de l'influence fascinatrice de Hitler, principalement sur la jeunesse, et il lui disait que le nazisme n'avait pas, au point de vue social, des idées moins radicales que le communisme, mais qu'il était beaucoup plus dangereux que le communisme, en raison du peu de prise de la propagande extrémiste de celui-ci sur l'imagination populaire.

Le gouvernement d'alors était présidé par Hermann Müller. L'Allemagne se débattait contre de terribles difficultés financières. Il y avait d'une part les exigences des Alliés, au sujet des réparations, d'autre part le chômage partiel des industries. Pris entre deux feux, le gouvernement ne pouvait faire des économies, pour payer la dette allemande et équilibrer vaille que vaille son budget, que sur les dépenses militaires. Brüning veut assurer, pourtant, que les forces militaires et le stock de munitions étaient alors inférieurs, en Allemagne, aux chiffres prévus par les traités ou les conventions subséquentes avec les alliés.

Il s'ensuivait une surenchère facile de la part des nazis. Dénonçant comme antipatriotiques, les mesures d'économie du gouvernement, ils rencontraient l'audience surtout des jeunes officiers de marine et des ouvriers et matelots des grands ports de guerre, Kiel et Wilhelmshaven.

Brüning, qui devint après Müller chancelier du Reich, recevait les doléances du général von Schleicher, à ce sujet. Ce général, ministre de la guerre, apercevait un double péril pour l'Etat : 1° la nécessité de prévenir la guerre civile, dont le danger résultait de l'agitation venant à la fois de gauche (communistes) et de droite (hitlériens) ; — 2° la crainte de voir la Pologne profiter des embarras de l'Allemagne et d'une demi-complicité des alliés, pour s'emparer du reste de la Silésie. Heureusement, remarque Brüning, la nervosité de von Schleicher était compensée par le calme et le bon sens du chef de la Reichswehr, le général von Hammerstein. Tous les efforts de Brüning tendirent dès lors à améliorer les relations avec la Pologne et, quand il quitta le pouvoir, en 1932, il y avait réussi en grande partie. Mais ce que l'on savait en Allemagne des intentions du maréchal Pilsudski, au cas de l'arrivée au pouvoir de Hitler, bien loin de nuire à ce dernier, contribua à grouper autour de lui des partis qui l'avaient combattu, pour faire face à une agression polonaise, en 1933, — alors que le nazisme avait pris le gouvernail au 30 janvier de cette année-là.

Ce qui aggravait singulièrement la situation allemande, c'était l'état du président de la République, le célèbre maréchal von Hindenburg.

Né à Posen, en 1847, il avait 83 ans en 1930. Brüning nous fait son portrait politique en ces termes :

« Ce n'était pas un homme d'Etat et il ne prétendait nullement l'être. A l'exception de de Moltke, il n'y a guère eu de grand chef militaire, au nom duquel de si glorieuses victoires aient été attachées et qui soit demeuré, malgré cela, plus modeste qu'Hindenburg. Il voulait être le serviteur de son pays et faire tout ce qui était en lui pour le relever des conséquences de sa défaite et le restaurer en sa situation économique. A son âge, il répugnait à toutes les mesures tranchantes ou radicales. Il ne voulait pas entrer dans l'histoire avec la réputation d'avoir été infidèle à sa mission ou d'avoir déchaîné la guerre civile. Quand il se trouvait au milieu de ses conseillers raisonnables, il montrait une large compréhension humaine. Si la santé d'Hindenburg s'était maintenue 5 ans de plus et si ses forces physiques et mentales étaient restées intactes, il ne se serait rencontré aucune difficulté insurmontable pour que le vaisseau de l'Etat pût traverser sans encombre les redoutables tempêtes, qui se produisirent lors de la période aiguë du problème des réparations. »

Mais ceux qui entouraient le maréchal le voyaient décliner de jour en jour. Et le général Grœner, qui le connaissait mieux que personne, avait en 1929 la plus grande crainte qu'il ne parvînt pas à remplir sa charge durant les 4 ans à venir. L'état de santé d'hommes d'Etat importants, tels que Stresemann, qui allait du reste mourir en 1929, et de Hermann Müller — mort en 1931 — ajoutait aux inquiétudes de Grœner.

La position de von Hindenburg était la suivante : d'une part, il ne cessait de répéter : « Aussi longtemps que je serai au pouvoir, jamais ce caporal autrichien — c'est ainsi qu'il nommait Hitler — n'arrivera au gouvernement ». D'autre part, il se refusait systématiquement à toute action de force contre le nazisme, si les mêmes mesures n'étaient pas prises et exécutées contre le communisme. Il aurait donc parfaitement admis l'existence de ce que nous appelons « la troisième force » mais à la condition que l'on fît front des deux côtés à la fois...

A l'automne de 1931, les chefs de l'armée, les dirigeants des partis au pouvoir et le chancelier Brüning s'entendirent pour écraser le nazisme, à la première occasion. Mais ils se heurtèrent à deux obstacles : d'une part les gouvernements alliés, sondés officieusement, s'opposèrent à tout appel de volontaires dans le cas d'un soulèvement à la fois des communistes et des hitlériens, et d'autre part le président Hindenburg resta sur la position indiquée ci-dessus. Toutefois il fut décidé qu'après la réélection d'Hindenburg, en 1932, les S. S. et les S. A. nazis seraient déclarés dissous. Il ne fut pas facile d'obtenir l'agrément du vieux maréchal. Le général Grœner y employa toute son influence et Brüning menaça de démissionner. Ce dernier n'ignorait pas que ce moyen de pression équivalait à un commencement de rupture avec Hindenburg. Le général Grœner y perdit aussi son prestige et dut rentrer dans l'ombre. Toutes ces mesures n'étaient prises qu'à l'insu du cabinet ou du moins sans discussion au sein du ministère, tant il importait de garder le secret. La pression des puissances se faisait de plus en plus forte, au sujet des réparations et cela aggravait la situation en Allemagne. Hindenburg signait tout ce que Brüning

lui proposait, mais on ne pouvait pas lui faire comprendre l'absolue nécessité pour l'Allemagne de faire honneur à ses engagements, de la façon la plus scrupuleuse.

Durant son séjour au château de Dietramszell, en août 1931, Hindenburg apprit que certaines personnalités françaises et polonaises avaient pris contact avec Hitler, dans la persuasion que l'entrée au gouvernement des nazis améliorerait la position de l'Allemagne dans le concert international. Le maréchal en fut si impressionné qu'il invita Brüning à conférer lui-même avec Hugenberg, directeur du Stahlhelm (Casque d'Acier), et avec Hitler. Mais il fut impossible d'arriver à une entente. Brüning se borna à leur demander s'ils étaient disposés à patronner la réélection d'Hindenburg, en 1932. Ni l'un ni l'autre ne voulut se lier. Mais un informateur du maréchal lui raconta que Brüning avait placé le débat sur cette unique question, avec la certitude d'un échec, et pour rendre impossible une accession des droites au gouvernement. Brüning se hâta donc de voir les généraux von Hammerstein et von Schleicher, qui lui promirent de faire dire au maréchal que l'armée verrait d'un mauvais œil tout changement dans la composition du ministère. Il fut d'autre part convenu que si Hitler prétendait imiter la marche de Mussolini sur Rome, ses bandes trouveraient l'armée sur leur route vers Berlin. Brüning se rassurait, du reste, parce qu'il croyait certain qu'entre Hugenberg et Hitler la rivalité était trop grande pour qu'un accord fût possible.

La situation n'en demeurait pas moins tendue. Hindenburg subissait de nouvelles influences occultes que les chefs de l'armée et de la police considéraient avec inquiétude. Heureusement les conseillers du maréchal étaient divisés entre eux : les uns voulaient un gouvernement dictatorial, mais sans les nazis, tel qu'on le tenta un peu plus tard, avec von Papen ; les autres misaient sur Hitler. Parmi ces derniers, il y avait un certain nombre de banquiers, et en particulier un de ceux, qui depuis octobre 1928, fournissaient les fonds aux nazis et nationalistes. Ces gros financiers, qui patronnaient le nazisme constituent une sorte de mystère pour l'histoire d'alors.

— « Je n'ai jamais parlé publiquement là-dessus, écrit Brüning, mais dans l'intérêt de l'Allemagne, il pourrait devenir nécessaire que je le fasse et que je révèle comment ces mêmes banquiers, à l'automne de 1930, ont essayé d'influencer, contre mon gouvernement et en faveur des nazis, l'ambassadeur américain Sackett. »

Ce qui aggrava la situation, ce fut l'indisposition dont fut atteint, durant dix jours, le Président Hindenburg, après son retour à Berlin, en septembre 1931. Deux jours avant l'atteinte du mal, une profonde dépression mentale, Brüning avait nettement posé le problème au maréchal : ou réprimer le nazisme, en soutenant le gouvernement, ou faire entrer les nazis au ministère, tout en leur interdisant de dissoudre le parlement avant l'échéance normale de 1934. Brüning lui fit comprendre qu'une entrée aux affaires des nazis, à la veille de l'hiver 1931-1932, qui s'annonçait très dur, leur enlèverait probablement une bonne part de leur prestige dans le peuple, qui souffrait du chômage et de la misère. Mais il était à craindre qu'une désillusion à l'égard du nazisme ne jetât les mécontents vers un autre extrémisme, celui du communisme, ce qui, du reste ne manqua pas d'arriver en 1932. Brüning ajoutait que personnellement, il ne voulait pas de coopération avec les nazis. Hindenburg se montra lui aussi très résolu à leur fermer l'avenue du pouvoir. Son mot sur « le caporal autrichien » fut répété à maintes reprises, alors. Mais il répugnait à une répression par la force. Au cours de cet entretien mémorable, Brüning eut l'impression très nette d'un affaiblissement des facultés chez le vieux maréchal. Le lendemain, ce fut pire encore. La crise dura dix jours, qui furent des jours d'inquiétude pour Brüning, menacé d'une élection présidentielle, au milieu d'une crise financière, économique et politique sans précédent.

Les nazis et nationalistes annonçaient, pour le 11 octobre 1931, une manifestation formidable. On pouvait redouter, à cette occasion, cette marche sur Berlin, dont tout le monde parlait à mots couverts. On allait donc ou à la guerre civile ou à une révolution totalitaire. Sans doute les chefs de l'armée et de la police étaient toujours décidés à arrêter les bandes nazies, mais qu'arriverait-il si le bruit des défaillances mentales du « vieux Monsieur », comme disaient les nazis, se répandait dans le public, en dépit de toutes les précautions du gouvernement pour cacher son état ? Quand Hindenburg alla un peu mieux, von Schleicher et Grœner tentèrent auprès de lui un suprême effort et obtinrent qu'il soutînt le gouvernement de toute son autorité. Il exigea toutefois, en contre-partie, le départ de Curtius, ministre des Affaires étrangères et du Dr Wirth, ministre de l'Economie nationale.

La situation demeurait grave. Brüning n'osait s'en entretenir qu'avec des hommes sûrs, tel que le vice-chancelier Dietrich, Hilferding, chef des partis de la majorité et le Dr Kaas, chef du Centre catholique. Le parlement n'était plus qu'une chambre-coupion, depuis que les communistes d'une part et les nazis de l'autre, s'en étaient retirés, au début de 1931, dans l'espoir de fausser le jeu des institutions.

Tant que le maréchal garda un peu de lucidité, Brüning réussit à le maintenir dans la ligne politique qu'il s'était fixée. Mais les crises d'obnubilation se multipliaient, de plus en plus rapprochées les unes des autres.

« Il n'avait pas l'esprit clair, écrit Brüning, au matin du 30 mai 1932, quand il me pressa de constituer un ministère de droite, ce que je refusai naturellement. »

Dans cet écroulement de sa conscience claire, le maréchal gardait quelques idées fixes, comme des obsessions. Il fit savoir à Brüning qu'il savait par des intermédiaires sûrs de Hugenberg et de Hitler, qu'ils étaient décidés à soutenir le gouvernement, à condition qu'il y eût de nouvelles élections. Brüning répondit qu'aucune promesse de Hitler ne lui inspirait confiance. Hindenburg renouvela l'expression de son mécontentement des mesures répressives prises contre les nazis, sans contre-partie contre les communistes, et il annonça qu'il refuserait sa signature à toute décision gouvernementale qui n'aurait pas passé par les trois lectures réglemen-

taires à la Chambre. Il savait bien pourtant que les débats parlementaires, constamment troublés par les extrémistes ne pouvaient plus se dérouler normalement. Et le gouvernement avait besoin de prendre des mesures urgentes, pour empêcher les nazis de s'emparer de la police et de la justice, en Prusse, au cas où, aux élections provinciales de 1932, ils auraient eu, en Prusse, la majorité qu'ils escomptaient.

Une lueur d'espoir se fit jour quand Brüning put informer le Président que le parti nazi était agité de tiraillements internes. En cette année 1932, Gœring, Gœbbels et Strasser étaient en pleine révolte contre Hitler, dont ils estimaient que la politique intransigeante allait leur fermer à tout jamais les avenues du pouvoir. La situation devait être encore la même, au début de 1933, quand von Schleicher, alors chancelier, connut lui aussi la même détresse que Brüning huit mois auparavant, quand tout accès direct à Hindenburg lui fut fermé.

Cette question du contact entre le chancelier et le président avait été le problème capital des derniers jours du gouvernement Brüning. Hindenburg subissait des influences extra - constitutionnelles. Dès janvier et février 1932, Brüning avait menacé de démissionner si ce petit jeu continuait. Il eut cependant la surprise heureuse d'être appelé auprès du président, pour s'entendre dire qu'il était résolu à ne plus écouter que lui. Brüning apprit, par la suite, que cette démarche avait été obtenue par une intervention de membres de très haute noblesse de Prusse orientale et de Silésie, auprès du maréchal. Ces personnages avaient horreur du nazisme et devaient, plus tard, connaître presque tous les camps de concentration, ou la mort.

Mais Brüning se sentait à bout de souffle et il décida, en mai 1932, de se retirer. Il essaya d'user d'un reste d'influence auprès d'Hindenburg, pour faire désigner comme son successeur le Dr Gœrdeler, afin d'éviter à tout prix von Papen, que l'ambassadeur de France avait indiqué publiquement comme le futur chancelier. La dernière négociation de Brüning fut au sujet du désarmement. Le gouvernement des Etats-Unis, de concert avec le gouvernement Herriot, en France, la Grande-Bretagne et l'Italie étaient entrés en pourparlers, sur ce point, en avril 1932. L'accord avait été mis sur pied. On attendait de jour en jour l'acquiescement d'Herriot. Il arriva à Berlin, le 31 mai 1932, au lendemain de la retraite de Brüning. La situation extérieure, à ce moment, était à peu près clarifiée. Un accord avec la Pologne, au sujet du corridor de Dantzig, avait été conclu. Le reste des réparations venait d'être fixé à moins de 5 milliards de marks.

Dans ces conditions, pourquoi Brüning se retirait-il ? Tout simplement parce que le maréchal, dans ses mauvais jours, contredisait ses résolutions des heures lucides et pressait le chancelier de former ce ministère de droite que Brüning ne cessait de repousser. C'est pendant une de ces périodes de dépression, que Brüning quitta le pouvoir. Pour faire ses adieux au Maréchal, le chancelier n'eut accès auprès de lui que durant trois minutes et demie !

Von Papen lui avait succédé, comme il le craignait ; mais, trois jours plus tard, Brüning, reçu par le président, pour ses adieux officiels, le trouva mieux :

« Ce jour-là, écrit-il, son esprit était clair et frais. Il me parla sur son mode habituel de monologue, comme il l'avait fait durant presque deux ans avec moi, ce qui me permettait de discerner les influences qu'il subissait et de parer aux pressions exercées sur lui, quand je les estimais périlleuses. Il me dit alors : « Nous avons maintenant un cabinet comme je l'aurais toujours désiré, mais j'ai été trompé de nouveau. Ce chancelier (von Papen) ne fera jamais l'affaire. Je ne suis pas encore trop vieux pour ne pas m'en apercevoir. Vous auriez dû rester et tout serait demeuré dans l'ordre. »

A deux reprises encore, en automne 1932 et en juillet 1933, Hindenburg fit des efforts pour consulter Brüning, mais en vain. Ceux qui avaient intérêt à maintenir le président dans l'ignorance des intrigues dont il était la victime réussirent à empêcher toute rencontre.

En ce qui concerne le gouvernement de von Papen, Brüning estime que trois mesures prises par lui eurent les plux fâcheux effets :

1° La dissolution, en 1932, de la Chambre de 1930, qui ne terminait son mandat qu'en 1934, et donnait à la « troisième force », — comme nous dirions aujourd'hui, — une majorité suffisante, en dépit des manœuvres des communistes et des nazis. Il y fut conduit par le rejet, par une majorite de hasard, des propositions gouvernementales au sujet des mesures financières indispensables à l'exécution du plan Young (réparations). A plusieurs reprises, sous le chancelier Hermann Müller, et sous Brüning, la question s'était posée des moyens à employer pour passer outre à un vote négatif du parlement, pour des mesures rendues nécessaires par les obligations de l'Allemagne. Müller avait averti Hindenburg que l'article 48 de la Constitution lui permettait d'avaliser les décisions du gouvernement, même sans la Chambre. Mais le maréchal répugnait à cette mesure, qui avait été employée avant lui, dans les années difficiles de 1923-1924. Cette fois encore le parlement peu soucieux de prendre la responsabilité de mesures impopulaires, au sujet des réparations, s'étant cabré et le président refusant de se passer de lui, il fallut recourir à la dissolution, ce qui fut tout à fait funeste.

2° La résurrection des S.S. et S.A., qui avaient été dissous, en 1932, après la réélection du président, comme on l'a vu. Il paraît que von Schleicher avait reçu des promesses formelles de Hitler de ne pas s'opposer au gouvernement, même sans participation nazie. Mais Hitler a toujours nié avoir pris un engagement quelconque. Il était du reste capable de le prendre verbalement et de le retirer mentalement, tout à la fois ! Il est probable que ni d'un côté ni de l'autre l'on n'avait eu l'intention de se lier réellement. Von Schleicher ne voulait sûrement pas des nazis au gouvernement. La reconstitution des Sections d'assaut nazies n'en amena pas moins des bagarres sanglantes, dans tout le pays.

3° La révocation du gouvernement provincial prussien. Sans doute, il y avait un précédent d'Ebert en 1923. Mais la mesure de von Papen, approuvée par von Schleicher, et destinée à empêcher les nazis qui avaient la majorité au Landtag

de Prusse de mettre la main sur la police prussienne, n'en était pas moins contraire à la Constitution. La Haute-Cour du Reich fut contrainte de le reconnaître et cela donna à Hitler la chance inouïe de se poser en défenseur de la Constitution. ce qui était un comble ! Brüning apprit dans la suite, de Grégoire Strasser, que, immédiatement après les élections au Reichstag de juillet 1932, Hitler, à la tête de plus de 100 députés, avait formé le dessein, en s'appuyant sur l'article 59 de la Constitution, d'attaquer Hindenburg, devant la Haute-Cour et d'exiger son abdication, en vertu de l'article 48. Pour l'introduction de la procédure, il suffisait de cent voix à la Chambre et Hitler les avait. Sans doute, pour que la plainte des nazis contre le maréchal fût recevable, il était nécessaire d'obtenir une majorité des deux tiers à la Chambre, mais Hitler calculait que les communistes, par horreur d'Hindenburg, voteraient avec son parti, et que les partis du centre auraient à choisir entre le suicide politique et l'acceptation de son projet, car la suppression du gouvernement prussien était désapprouvée par leurs électeurs aussi bien que par les nazis.

Von Papen, complètement désarçonné, eut la pensée de prononcer la dissolution de tous les partis politiques, ce qui aurait eu probablement pour conséquence une révolte générale de ces partis et la guerre civile. Un émissaire du maréchal vint alors trouver Brüning pour lui demander s'il voyait une solution à la crise. Il répondit qu'il n'en voyait pas d'autre que la démission de von Papen, la nomination de von Schleicher, au poste de chancelier, avec la tâche de faire la politique qu'il avait faite lui-même autrefois — celle de la « troisième force ».

Quelques jours plus tard, en effet, von Schleicher devenait chancelier et confiait au Dr Gerecke un vaste plan de travaux publics, pour parer au chômage et à la misère, et barrer ainsi la route à Hitler. Von Schleicher, mis au courant des divergences de vue qui continuaient à opposer les chefs nazis les uns aux autres comptait sur une scission formelle de ce parti, pour février 1933 ; — ne pas oublier que Hitler arriva au contraire au pouvoir, le 30 janvier 1933 !

Von Schleicher, dans l'attente de la scission entre nazis, projetait une nouvelle dissolution du Reichstag et de nouvelles élections. Mais son plan ne fut pas communiqué à temps aux chefs de partis, qui flottèrent dans l'indécision, tandis que les nazis, s'étant faufilés lentement dans les postes de commande de l'administration, et notamment dans les téléphones, eurent vent de son projet. Ils comprirent qu'il fallait jeter du lest et acceptèrent de la part des autres partis, dans des conditions humiliantes, de ne pas réclamer la réunion du Reichstag, ce qui avait pour conséquence de ne pas permettre le dépôt de leur plainte contre Hindenburg.

Cependant Hindenburg, informé du projet des nazis contre lui, en fut vivement impressionné. Sa résistance à une entrée de Hitler au pouvoir en fut affaiblie. Deux autres raisons, paraît-il, agirent sur lui : 1° la crainte du péril communiste ; — 2° l'espoir qu'une arrivée de Hitler au pouvoir, en des circonstances difficiles pour n'importe quel gouvernement, ferait immédiatement baisser son prestige.

Ce fut dans ces conditions que von Schleicher dut abandonner le pouvoir et laisser la place à Hitler, le 30 janvier 1933. A ce moment, les hommes compétents ne lui donnaient pas plus de 18 mois d'existence comme chancelier. La situation monétaire de l'Allemagne était en effet désespérée et ne fut sauvée que par un concours extraordinaire de circonstances : dévaluation du dollar, accord financier anglo-allemand, restitution à la date d'échéance de gros crédits industriels ouverts à la Russie, sous Brüning.

Par ailleurs Hitler ne resta pas inactif, quand il fut au pouvoir. Son premier soin fut de désarmer les partis opposés au sien. Le 28 février, un incendie dont les causes sont restées enveloppées d'ombres, dévora le Reichstag. Sans perdre un instant, Hitler prit un décret (28 février), qui lui donnait les pouvoirs les plus étendus pour dissoudre les partis et confisquer leurs biens.

Le Reichstag avait été dissous, le parti communiste, accusé d'avoir mis le feu au Reichstag, fut mis en quelque sorte hors la loi. Les élections eurent lieu, et les communistes commirent la faute colossale de maintenir leurs listes, alors que les députés de leur parti ne devaient pas être admis au parlement. Ils empêchèrent ainsi leurs voix de se porter sur les partis rivaux du nazisme et renforcèrent ce dernier ! En effet, le nombre des députés était de 647. Les communistes eurent 81 représentants. Les partis du centre — ce qu'on appelait le S.P.D., c'est-à-dire « la troisième force » — auraient pu avoir 201 mandats au lieu de 120. Avec les autres partis hostiles au nazisme, on serait arrivé à 324 voix contre les 320 dont disposait Hitler. Aurait-il osé, dans ces conditions, ordonner les emprisonnements massifs de députés pour arriver à disposer des deux tiers de l'assemblée ? C'est peu probable, et la loi des pleins pouvoirs, qu'il obtint en mars 1933, aurait pu avoir des clauses toutes différentes !

Au contraire, l'exclusion des communistes enleva déjà 81 voix à l'opposition. Il restait 566 députés. Les deux tiers étaient de 378. Hitler disposait de 320 voix, mais il eut l'appoint de 25 autres ; pour atteindre les 378, il ne lui manquait plus que 33 voix. Les nazis jetèrent en prison divers députés du centre, ce qui tint les autres dans la crainte, si bien que sur 120 du groupe S.P.D., 94 seulement votèrent contre les pleins pouvoirs de Hitler ; 9 étaient en prison, 11 absents par congé, plusieurs s'abstinrent. Les nazis trouvèrent moyen de noyauter ou d'intimider les autres groupes parlementaires. Finalement, ils arrivèrent aux deux tiers des voix qu'ils cherchaient et furent constamment renseignés par leurs espions des projets d'amendements formés dans ce qui restait des partis d'opposition.

Ceux-ci n'abandonnaient cependant pas la partie. Ils croyaient avoir une double raison d'espérer : d'une part, la crise financière devait atteindre son point culminant en 1934, et l'on pouvait s'attendre à un revirement de l'opinion contre le nazisme ; d'autre part, on comptait sur la fermeté de von Hammerstein, chef de la Reichswehr, demeuré très hostile à Hitler.

Mais Hitler avait nommé ministre de l'armée von Blomberg, le seul général favorable au nazisme. Von Blomberg avait bien été envoyé en mission à Genève, mais il s'y était attiré des sympathies dans le monde diplomatique, et en avait profité pour saper le gouvernement Brüning, à l'époque. Il allait pouvoir assouvir ses rancunes contre les rivaux qui avaient tenté d'arrêter son ascension. Il s'attacha à enlever peu à peu toute autorité réelle à von Hammerstein. Le parti du Centre fut gagné par des promesses de respect des libertés publiques, aussitôt violées que données. Hindenburg, frappé surtout par la nomination de l'évêque luthérien d'empire Müller, se rendait compte, dans ses heures de réveil mental, de la situation où il était tombé et de l'isolement où on le tenait des affaires et des hommes. Mais ces heures étaient trop brèves pour qu'une action suivie contre le nazisme pût être entreprise. Hitler avait du monde partout, était au courant de tout ce que l'on pouvait tenter contre lui. On atteignit ainsi l'année 1934, date où l'on s'attendait à une crise monétaire redoutable. Des complots contre Hitler furent mis sur pied. Mais la plupart des conjurés trouvèrent la mort dans la tragique journée du 30 juin 1934, et ceux qui survécurent furent « liquidés » lors de l'attentat manqué du 20 juillet 1944, en pleine guerre. Comment Hitler réussit-il à échapper à tant de causes de perte, c'est ce que Brüning explique, dans ces lignes par lesquelles nous terminerons cet exposé :

« Dans tous les récits que j'ai lus d'après les journaux et les revues allemands, il me semble que l'on a omis de signaler trois facteurs : le premier c'est que Hitler était doué d'un extraordinaire instinct et d'une puissante imagination pour prévoir les projets de ses adversaires. Il avait en outre le pouvoir de prendre seul toutes les décisions utiles à sa cause, et enfin celui de mettre ces décisions en exécution sans délai. Ses adversaires n'étaient pas aussi favorisés et ils devaient chaque jour réparer des chaînons brisés dans leurs combinaisons. Un second facteur essentiel ce fut la déviation de la politique de certaines puissances étrangères, qui avaient constamment combattu les gouvernements démocratiques de l'Allemagne et en avaient démoli l'autorité, mais qui se montrèrent beaucoup plus timorées dès que Hitler fut au pouvoir. Le troisième facteur était la constitution de Weimar elle-même. »

Ainsi fut renversée cette « troisième force » qui aurait pu maintenir l'Allemagne dans une politique de sagesse. Hitler se jeta bien vite dans une politique « spectaculaire », dont il avait tracé les grandes lignes avec cette assurance naïve des mégalomanes, qui vivent enfermés dans leurs rêves démesurés. On sait ce qu'il en advint : la guerre pour le monde entier, la ruine pour l'Allemagne, des troubles qui ne sont pas près de finir sur toute l'étendue de la planète.

III

De ces troubles, le principal, on le sait, est la rivalité croissante entre les U. S. A. et l'U. R. S. S. L'Amérique représente ce qu'on est convenu d'appeler le grand capitalisme, la Russie est la patrie du communisme. Amérique et Russie se sont unies pour un objectif limité : la destruction du nazisme. La victoire obtenue, elles ont retrouvé leurs oppositions de principes et de structure sociale et politique. Entre les deux, toute une série de puissances de moindre taille, où s'affrontent les amis de l'Amérique et les fanatiques de la Russie. Entre ces amis et ces fanatiques, la « troisième puissance » essaie de garder un certain équilibre et un peu de bon sens, ce qui n'est pas toujours facile. Parmi les événements qui ont marqué, en ces derniers mois, l'évolution de la rivalité redoutable que nous signalons, il n'en est pas de plus important que ce qu'on a appelé « la résurrection du Komintern ».

Le Komintern était le centre de direction et d'exécution de la troisième Internationale. Il fut déclaré dissous pendant la guerre. Est-il exact qu'il ait été ressuscité ? Que devons-nous penser des informations sensationnelles données à ce sujet dans les journaux ? C'est ce que veut nous apprendre H. Chambre, dans un article documenté des *Travaux de l'Action populaire* (décembre 1947), sous ce titre : *La Conférence des partis communistes en Pologne.*

Voici d'abord les faits.

A la fin du mois de septembre s'est tenue en Pologne, en grand secret, et sans que la population de Varsovie semble s'être doutée de rien, une « conférence d'information » entre les représentants des partis communistes de neuf pays : Yougo-Slavie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Pologne, U. R. S. S., France, Tchéco-Slovaquie, Italie. Après avoir entendu des rapports « sur l'activité des Comités centraux des partis représentés à la Conférence », on examina « la situation internationale, ainsi que le problème de l'échange des expériences et de la coordination de l'activité des partis communistes » des divers pays participant à la réunion.

Ce rapport sur la situation internationale ne fut pas laissé au premier venu : il fut présenté par le représentant de l'U. R. S. S., A. Jdanov. Le tout se termina par une décision de haute importance la création d'un « Bureau d'Information » autrement appelé *Kominform,* et dont le siège fut fixé à Belgrade. Ce Bureau a pour but de centraliser les résultats des expériences faites par les partis communistes, dans les divers pays, d'une part, et d'organiser d'autre part la coordination de leur activité « sur la base d'un libre consentement ».

Si l'on examine de près la Déclaration publiée à l'issue de la Conférence et qui n'était qu'une suite logique du rapport de Jdanov, on arrive à trois conclusions importantes :

1° Le but de ce regroupement des forces communistes est bien de dresser l'ensemble des forces « ouvrières et démocratiques » contre l'impérialisme politique et économique américain. — Nous employons, on le comprend de reste, le langage même des communistes, pour qui la vraie démocratie, c'est le régime communiste, tandis que tous les autres régimes sont entachés d'impérialisme, de capitalisme, ou de servilité, à des degrés divers. — Toutefois, l'organisation créée à Varsovie ne vise que l'Europe et ne s'étend pas aux partis communistes des autres parties du monde.

2° Derrière l'attaque dirigée contre la politique des Etats-Unis, on apercevait une attaque non moins violente contre les divers partis socialistes européens, accusés de se faire les serviteurs de la politique impérialiste et capitaliste. Tout porte à

croire que cette attaque était bien le but principal de la Conférence de Varsovie.

3° En vue de la lutte à mener à la fois contre les Etats-Unis et les partis socialistes nationaux, la déclaration insistait sur le danger qu'il y aurait à sous-estimer la puissance des « forces ouvrières et démocratiques », — entendez : communistes, comme ci-dessus, — et à surestimer les forces capitalistes. Cela voulait dire en termes moins voilés : « Ce n'est pas nous qui sommes les plus faibles ! N'ayons pas peur de nos adversaires ! »

Et les événements auxquels nous avons assisté soit en France, soit en Italie, depuis quelques semaines, paraissent donner un commentaire décisif à cette interprétation.

Reprenons ces trois points, selon le rapport Jdanov.

1° *La politique anti-impérialiste.* — Pour répondre aux attaques constantes lancées contre le parti communiste de viser à la domination mondiale (ce qu'il lui serait difficile de nier, sans perdre la face devant ses propres adhérents, puisque c'est toute la « mystique » du communisme que de faire de l'Internationale, — dès demain, — le genre humain, comme le dit son hymne de guerre) il n'y avait qu'un moyen pratique, c'était d'accuser les Etats-Unis d'impérialisme. A qui sera l'univers : au dollar ? à l'Internationale ouvrière ? Ainsi voit-on le problème du côté communiste. Il va de soi que la conquête de l'univers par l'Internationale ouvrière, ce serait le triomphe de la justice, de la fraternité, de la paix, du bonheur ! Le paradis sur la terre, en un mot ! Que ne ferait-on pas pour réaliser un si bel idéal ? En sens inverse, la domination du dollar doit être représentée sous les couleurs les plus sombres : c'est la servitude, la honte et le déshonneur, la ruine de la patrie. Les Etats-Unis, peuple vorace et cupide, réduiraient tous les autres peuples au rôle de satellites. Les hommes ne travailleraient plus que pour engraisser les magnats de la finance et de l'industrie américaine ! Au lieu du paradis soviétique, l'enfer yankee, tel est le dyptique offert à nos méditations. Nous n'exagérons pas. Le rapport Jdanov dénonçait le programme expansionniste américain, en termes d'une rare violence ; il y voyait tous les traits du « programme aventureux des agresseurs fascistes ». Il déclarait qu'il se concrétise en plans destinés uniquement à préparer une guerre préventive contre la Russie. Selon Jdanov, les Américains se sont mis à la tête d'une véritable croisade :

« Cette croisade s'accompagne de menaces d'une nouvelle guerre de la part des hommes politiques impérialistes les plus acharnés des Etats-Unis et de l'Angleterre. »

En contraste frappant avec ce bellicisme impérialiste, Jdanov, dans son rapport, affirme hautement la volonté de paix de la Russie. A l'entendre,

« la politique extérieure soviétique a pour point de départ le fait de la coexistence, pour une longue période, des deux systèmes, le capitalisme et le socialisme (entendez ici : communisme). De là découle la possibilité de coopération entre l'U. R. S. S. et les pays possédant un autre système. »

Nous avons peine à ne pas voir une contradiction entre ces deux parties du rapport Jdanov : on n'injurie pas si violemment l'adversaire, quand on se dit prêt à collaborer avec lui ! Est-ce une bonne méthode pour entretenir la paix que de clamer des griefs contre un rival, que l'on avoue ne pouvoir éliminer et avec qui on veut vivre fraternellement ou du moins sans conflit militaire ? Si on veut la paix, on est modéré dans les paroles et les actes. Si l'on injurie, dénigre, dénonce, c'est qu'on semble vouloir la guerre. Hitler non plus n'a jamais dit qu'il voulait la guerre ; il ne cessait de proclamer son désir de paix, et en effet il serait resté en paix avec tout le monde, si tout le monde s'était incliné devant ses ambitions. N'est-ce pas, ici, exactement le même cas.

Nous ferions la même réflexion sur le tableau que le rapport Jdanov dresse des deux camps qui, selon lui, se partagent le monde :

« D'une part, le camp impérialiste et antidémocratique, qui a pour but essentiel l'établissement de la domination mondiale de l'impérialisme américain et l'écrasement de la démocratie, et d'autre part, le camp anti-impérialiste et démocratique, dont le but essentiel est de saper l'impérialisme, de renforcer la démocratie, de liquider les restes du fascisme. »

N'est-il pas évident que cette façon de représenter les faits revient à opposer le « paradis » soviétique à l'enfer capitaliste ? Mais que peut-il y avoir de plus injurieux à l'égard du grand peuple américain que de le représenter comme le foyer de l'antidémocratisme, alors qu'il est si fier d'être dans l'histoire, le premier peuple au sein duquel a fleuri la démocratie ? Et qu'y a-t-il de plus odieux que de vouloir nous donner le régime soviétique, comme le modèle de la démocratie ? Quand la Bible nous dit que les constructeurs de la tour de Babel ne se comprenaient plus, elle veut peut-être dire qu'ils discutaient déjà de démocratie et d'impérialisme, car il est clair que les mêmes mots n'ont pas le même sens selon que l'on est communiste ou tout simplement homme de bon sens, raisonnant d'après les faits et sans préjugé de parti. Où est-on le plus libre de faire ce qu'on veut, de vivre comme on veut, de croire, de parler, d'écrire, de travailler, de manger, de voyager et tout le reste ? Est-ce en Russie soviétique ? Est-ce en Amérique ? Poser la question, quoi qu'en dise Jdanov, c'est la résoudre.

Mais de quoi s'agit-il en somme ? Dans l'immédiat de faire échec au plan Marshall, de fermer à l'Amérique rivale les marchés mondiaux, de la faire, si l'on peut dire, « crever » sur son excès de production et sur son tas d'or, pour avoir le temps d'organiser la production de la Russie et de ses satellites, y compris l'Allemagne ressuscitée, mais tenue en main par la Russie, de façon à l'emporter sur l'Amérique à tous les points de vue. Le rapport Jdanov concluait en effet de façon catégorique :

« En ce qui concerne l'U. R. S. S., elle mettra tout en œuvre pour empêcher la réalisation du plan Marshall. »

Il y avait, cependant, pour la Russie, un moyen bien simple de faire échec au plan Marshall, c'était de venir en aide elle-même aux pays menacés de famine. Ne le pouvant pas, elle n'admet pas de voir ces pays soulagés par l'Amérique. Voilà tout le mystère... C'est du reste pour cela que la Conférence de Varsovie ne s'est occupée que de l'Europe. Seule l'Europe est exposée, dans l'immédiat,

à la tentation d'échapper à la misère et à la disette, en acceptant le secours américain.

Pour calmer les estomacs creux, le journal *L'Humanité* le prend sur le mode lyrique. Il s'agit, d'après lui, de

« défendre contre les plans impérialistes d'expansion et d'agression l'honneur national, l'indépendance et la souveraineté de leurs pays ; tel est le devoir essentiel des partis communistes. »

2° *L'assaut contre les « Socialismes de droite ».* — Dans cette attaque contre le plan Marshall, le communisme rencontre sur sa route le « socialisme de droite ». Il ne sait comment exhaler sa colère contre ce parti. L'auteur de l'article (que nous analysons sans nous priver de le commenter, du reste) le déclare ouvertement : c'était là le but premier de la Conférence de Varsovie :

« Plus que par la lutte contre le plan Marshall, c'est de ce point de vue que la Déclaration et la Conférence de Pologne nous paraissent prendre leur signification immédiate. »

Sans doute, les communistes aiment à tendre la main aux socialistes, comme ils le font parfois aux catholiques ou au autres chrétiens, mais c'est que l'appui socialiste peut leur être utile dans la marche vers la « démocratie nouvelle ». Le plus souvent cependant, le parti socialiste est représenté comme traître à la cause de la classe ouvrière, comme un diviseur des forces « ouvrières et démocratiques », comme le valet de l'impérialisme capitaliste.

Le rapport Jdanov traite donc M. Léon Blum d'« apologiste fieffé du capitalisme ». La Déclaration finale de la Conférence qualifie de « politique de trahison » la politique des grands leaders socialistes en France, en Angleterre, en Italie. Un Blum, un Attlee, un Bevin, un Schumacher (Allemagne), un Saragat (Italie) sont voués au mépris et à la réprobation de la classe ouvrière. Tous ces gens jouent le jeu le plus abominable :

« Ils s'efforcent, dit la Déclaration, de dissimuler le caractère de brigandage de la politique impérialiste sous le masque de la démocratie et d'une phraséologie socialiste, alors qu'ils ne sont que les auxiliaires fidèles des impérialistes, en suscitant la désagrégation dans les rangs de la classe ouvrière et en empoisonnant la conscience de cette dernière. »

Il était difficile d'être plus dur.

« Les socialistes français et les Labouristes anglais — Ramadier, Blum, Attlee et Bevin — facilitent par leur complaisance la tâche du capitalisme américain, l'incitent aux actes de violence et conduisent leurs propres pays à l'état de vassaux dépendant des Etats-Unis. »

On a peine à croire que les hommes qui ont asservi à la Russie la Pologne, la Hongrie, la Tchéco - Slovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougo-Slavie, aient l'audace de parler d'un asservissement à l'Amérique ! En toute hypothèse, l'asservissement à l'Amérique cessera quand notre économie sera restaurée ; elle ne comporte la présence chez nous d'aucun représentant du pouvoir dominateur, tandis que la Russie, là où elle est maîtresse, a ses hommes à elle, pour tenir les leviers de commande, et ils seraient bien résolus, s'ils étaient le maîtres, à ne plus desserrer leur étreinte !

3° *Juste appréciation des forces en présence.* — Le troisième point de la Déclaration de Varsovie consiste en une évaluation des forces en présence, preuve qu'il s'agit bien d'une sorte de guerre larvée, déclanchée par ces grands amis de la paix que sont les communistes. Ils ont devant eux, en somme : 1° les partisans du régime capitaliste ; 2° la troisième force, constituée par les socialistes de la seconde Internationale, les démocrates chrétiens et les radicaux ou libéraux.

Si l'on examine, en France, en Italie, en Angleterre et même en Amérique ou dans les Dominions britanniques, la situation des partis, il est clair que cette « troisième force », malheureusement divisée et désunie, est la fraction la plus puissante de l'opinion universelle. Et c'est bien ce qui explique l'acharnement des communistes contre elle.

Les communistes ne sont partout — et même en Russie, en Pologne, en Yougo-Slavie, etc. où ils détiennent le pouvoir, — qu'une minorité tyrannique ou turbulente, selon qu'elle est en possession des leviers de commande ou dans l'opposition. Mais cette minorité a bien l'intention de l'emporter par sa discipline, par son agressivité, sa combativité sur les forces adverses.

La Conférence de Varsovie lui a fixé une tactique dont elle attend beaucoup, et qu'il suffit de définir, pour en montrer l'absurdité foncière :

1° Le parti communiste doit jouer la carte du *superpatriotisme :*

« Dans ces conditions, dit la Déclaration, les partis communistes ont pour devoir essentiel de prendre en main le drapeau de l'indépendance nationale et de la souveraineté de leur propre pays. »

Dans son rapport, Jdanov avait dit :

« C'est aux Partis communistes qu'incombe le rôle historique particulier de se mettre à la tête de la résistance au plan américain d'asservissement de l'Europe et de démasquer résolument tous les auxiliaires de l'impérialisme américain. »

Il est évident que ce devoir est spécialement pressant pour les partis communistes de France et d'Italie, parce que ce sont les deux pays dans lesquels l'aide américaine s'annonce la plus immédiate et la plus substantielle.

Il est dommage toutefois, pour nos *superpatriotes*, que la consigne qu'ils suivent leur vienne tout droit de l'étranger, qu'elle ait été formulée non à Paris ou à Rome, mais à Varsovie et que le centre de « coordination » soit à Belgrade !

2° Le parti communiste doit jouer la carte de la démocratie et du triomphe de la classe ouvrière. C'est ce que nous l'avons vu faire dans le mouvement de grèves. Mais ici aussi, il y a un défaut à la cuirasse : la classe ouvrière, dont le parti communiste est censé prendre la défense, est purement et simplement manœuvrée pour des fins étrangères à ses intérêts, et la « démocratie » se traduit en fait par des atteintes intolérables à la liberté du travail et parfois par des sabotages qui ressemblent étrangement à des assassinats collectifs.

Qu'on ne nous accuse pas d'employer des termes excessifs et partant injustes. Le ou les individus qui déboulonnent les rails d'une voie ferrée pour provoquer le déraillement d'un train sont des assassins. Toutes les phraséologies du monde n'y changeront rien. Ceux qui prennent la défense de telles méthodes ont sur la conscience la mort de toutes les victimes de ces attentats.

Après ce résumé des délibéraions et décisions de Varsovie, posons-nous la question : dans quelle mesure l'organisation qui aura son centre à Belgrade, est-elle ou n'est-elle pas une résurrection du trop fameux *Komintern ?* Quelle différence y a-t-il entre le *Komintern* et le *Kominform ?*

La IIIe Internationale ou *Komintern*, avait été fondée en mars 1919. Ses statuts adoptés en 1920 furent modifiés en 1924, au cinquième Congrès mondial du parti, puis de nouveau au septième, en 1935.

Ce *Komintern* était un organisme très centralisé. Il comportait un parti communiste unique, dont ceux de chaque pays n'étaient que des « sections ». Il était dirigé par un Comité exécutif siégeant à Moscou dont les décisions étaient obligatoires pour toutes les sections et devaient être immédiatement appliquées par elles. Ces sections devaient envoyer régulièrement à Moscou des rapports concernant leur activité, avec les procès-verbaux de leurs séances. Le but du *Komintern* était défini sans ambages, à l'article Ier des statuts :

« L'I. C. lutte pour la conquête de la majorité de la classe ouvrière et des grandes couches de paysans pauvres, pour les principes et les buts du communisme, *pour l'instauration de la dictature mondiale du prolétariat, pour la création d'une Fédération mondiale des Républiques socialistes soviétiques*, pour l'abolition complète des classes et la réalisation du socialisme, première étape de la société communiste. »

Cette définition est à retenir. Le mot « dictature mondiale » est sans aucune ambiguïté. Le mot « Fédération mondiale des républiques socialistes *soviétiques* » n'est pas moins clair.

Le *Komintern* devait rester très centralisé jusqu'à ce que les divers partis communistes aient pu acquérir une organisation puissante dans leurs pays respectifs. Maintenant que c'est chose faite, il est plus difficile de maintenir cette unité intégrale. Il faut assouplir la discipline. Du moment que l'on veut que les partis communistes posent au *superpatriotisme*, il faut leur laisser une certaine autonomie et prévoir que les positions de l'un ou de l'autre d'entre eux pourront être en contradiction passagère avec celles des partis communistes des pays voisins.

« Ce n'est sans doute pas sur l'ordre de Moscou, écrit H. Chambre, que les partis communistes français, sarrois ou allemand ont pris des positions opposées sur les problèmes de la Sarre ou de la Ruhr, pas plus du reste que les partis communistes italien et yougo-slave sur la question de Trieste. Devenus grands partis nationaux, les P. C. doivent faire une politique nationale : c'est un point qu'il faut admettre si l'on veut comprendre quelque chose à leur attitude. Que celle-ci d'ailleurs soit, en définitive, commandée par les buts qui sont définis, par exemple, dans l'article Ier de l'ancien *Komintern*, cela ne doit pas nous surprendre, ou nous faire perdre de vue la transformation opérée. »

Ainsi sur les points de friction possible et même inévitable entre les diverses « sections de l'Internationale ouvrière communiste », Moscou reste dans une sorte d'indifférence. Par contre elle n'admettrait pas que, sur tous les points où l'intérêt russe est en cause, les partis communistes nationaux usent de cette sorte de demi-indépendance qui leur est laissée pour leurs petits conflits mutuels. La Russie demeure la capitale du communisme, même si le siège du *Kominform* est à Belgrade. Les consignes venues de Moscou ne souffrent pas plus de discussion ou d'hésitation qu'auparavant, mais ces consignes ne touchent pas en principe aux problèmes de nation à nation.

La *Pravda* du 10 octobre 1947 a fort bien expliqué pourquoi l'on ne revenait pas au *Komintern*. C'est qu'il répondait à un stade dépassé de la marche en avant du communisme :

« Retourner actuellement au *Komintern* serait aller en arrière et non pas en avant. »

Fallait-il pour autant laisser les partis communistes suivre leurs chemins particuliers, sans ordre défini ? Cela eût été singulièrement dangereux. L'institution du *Kominform* répond au besoin de coordination entre les partis. Il y aura donc un *Bureau d'information* à Belgrade. Que la Russie préfère que ce Bureau soit établi hors de chez elle, cela indique cette sorte d'indifférence, signalée plus haut, au sujet des divergences de vue ne touchant pas aux intérêts russes, mais affectant les autres pays d'Europe. Ce *Bureau d'Information* de Belgrade est aussi un Bureau de coordination ; les petits conflits y seront subordonnés à la nécessité d'une action commune en vue du triomphe de la Russie et du communisme mondial.

On peut donc très bien dire que le *Komintern* n'est pas ressuscité, et cela pour deux raisons : 1° parce qu'il n'est jamais mort, et que les buts essentiels qu'il poursuivait sont toujours restés les mêmes : 2° parce que le *Kominform* s'est donné de nouvelles tâches et qu'il est un organisme non pas mondial mais européen.

En définitive, la Russie est sortie étrangement grandie de la dernière guerre. Le régime communiste n'est plus combattu en Russie. Staline est l'homme de la défense héroïque de la nation, dans la lutte contre le nazisme, il est l'homme de la victoire finale, l'homme qui dispose, dans l'univers des forces plus centralisées, les plus fanatiques, les plus faciles à mettre en mouvement. Le parti communiste, en chaque pays, constitue la « cinquième colonne » de la Russie. Grâce au communisme, Staline a, dans tous les pays, des hommes et des femmes dévoués à son hégémonie et prêts à consacrer toutes leurs forces au triomphe de ses ambitions planétaires.

Grâce à cette situation privilégiée, la Russie ne fait plus figure de pays encerclé par les puissances capitalistes. C'est elle au contraire qui assiège les gouvernements capitalistes, s'insinue dans leurs administrations, installe des espions dans toutes leurs institutions, leurs polices d'Etat, leurs syndicats ouvriers, leur enseignement, leurs usines, en un mot partout.

La position russe a donc singulièrement évolué. A un certain point de vue, elle est la puissance la plus redoutable, la plus fortement organisée, la mieux servie, et celle que soulève cette sorte de fanatisme aveugle, appelé improprement, par un abus regrettable des mots de la langue religieuse, la « mystique révolutionnaire ».

Les partis communistes s'appuient sur cette force comme une armée en campagne sur les fortifications permanentes. La puissance russe, le prestige russe, l'or russe, la foi russe, tels sont les atouts des partis communistes de tous les autres pays.

Contre eux, contre la croisade communiste pour la conquête de l'univers, il est temps que se dressent tous ceux qui ne se sentent pas mûrs pour le dégradant matérialisme dialectique, la servitude à l'égard de la Russie, la discipline aveugle d'un parti intransigeant et autoritaire, l'acceptation de la « dictature », qu'elle soit celle du prolétariat ou celle d'un homme ou d'un pays.

Il n'est pas opportun, cependant, de se réfugier dans un anti-communisme stérile et négatif. Il faut enlever au communisme sa raison d'être, le devancer partout dans le domaine social, économique, politique, intellectuel, mystique même. A la foi matérialiste, il faut opposer la vraie foi. Les « *Chrétiens au carrefour* » — ce titre d'un ouvrage récent de J. Folliet — résume fort bien la situation. Seuls le zèle conquérant et l'esprit authentique du divin Evangile remporteront la victoire sur le communisme, qui est le danger le plus immédiat pour l'univers, mais que servent inconsciemment, même quand ils croient le combattre, tous ceux qui tolèrent une injustice sociale, tous ceux qui ne savent pas se hausser au-dessus de la matière et ne veulent connaître que la terre et ses intérêts.

Ce qui, pour nous, fait la faiblesse de la « troisième force », c'est qu'un grand nombre de ceux qui la composent partagent au fond l'erreur fondamentale du communisme, la foi matérialiste, ou n'ont tout au plus qu'un spiritualisme pâle et décoloré, dans lequel Dieu n'est plus qu'une ombre sans vie. De plus en plus, le problème doit arriver à se poser pour les humains, comme jadis pour les anges : « *Qui est comme Dieu ?* » — « *Jusqu'où ne monterai-je point ?* » En d'autres termes, pour ou contre le Christ, pour ou contre Dieu, tel est le dilemme final, qui ne manque pas de grandeur.

IV

Sous le titre *Bikini, un an après*, la revue américaine *Life* a publié une étude fort intéressante, que la Sélection du *Reader's Digest* (décembre 1947) condense avec ce sous-titre : « *Le véritable danger de la guerre atomique* ».

Où donc est ce ce véritable danger ? Tout ce qu'on a écrit au sujet des ravages de la fameuse bombe se réfère à ses effets immédiats, au moment de sa chute. Mais le véritable danger pourrait bien se trouver dans ses suites à longue échéance. Existe-t-il un moyen efficace d'éviter ces suites ?

Aucune des deux bombes lancées sur le Japon ne laissa sur le sol d'éléments radioactifs présentant une nocivité persistante. Les seuls effets à longue échéance étaient, ici, dans les perturbations des lois de l'hérédité, chez les mères ou futures mères touchées par l'activité des bombes. Il est probable que ces perturbations seront de faible amplitude.

A Bikini, il en fut de même pour la première bombe, qui éclata dans les airs. En revanche, la seconde, qui produisit sa déflagration sous les flots, a révélé un danger plus grave. Les produits de la fission atomique furent mélangés intimement aux eaux de la mer. Ces eaux furent soulevées en un formidable brouillard radioactif qui retomba sur les navires-cibles, ou fut dispersé au loin par le vent.

« Une heure après l'explosion, des « monitors » spécialement protégés se dirigèrent vers le lagon. Ils étaient équipés en « détecteurs de Geiger », qui décelèrent l'existence d'un véritable « mur » radioactif tout autour de la zone intéressée par les effets de l'explosion. »

Toute une série de mensurations précises avait été prévue et préparée. Des navires porteurs d'instruments d'une sensibilité admirable s'enfoncèrent sous les eaux. Mais il ne fut pas possible aux équipes de sauvetage d'approcher des navires atteints.

Les tentatives furent reprises trois jours plus tard. Il fut possible de faire de brèves excursions jusqu'au lagon, sorte de lac quasi circulaire délimité par les récifs de l'atoll. Mais ce fut au bout de huit jours seulement que les spécialistes purent monter à bord de la plupart des navires frappés, et ils ne purent pas y rester plus de quelques minutes consécutives. Ils étaient naturellement protégés par des « détecteurs » de radioactivité, les avertissant du péril mortel qu'ils pouvaient courir. Enfin au bout d'un mois, on put prolonger jusqu'à une heure et plus le séjour sur quelques-uns des bateaux.

Depuis ce temps, un an s'est écoulé. Les navires de Bikini sont toujours « contaminés ». Ils le resteront sûrement des années encore.

Sous quelle forme se présente cette « contamination » ? C'est ce qui ne nous est dit que d'une façon sommaire. Une expédition considérable, comprenant toute une flotte, a été sur les lieux. Le nombre des marins atteignait 42.000 hommes. Ils étaient protégés par 300 spécialistes de la Section de Sécurité.

« Quand une équipe revenait du travail, chaque homme prenait un bain méticuleux et se soumettait au contrôle du compteur Geiger. Parfois, s'il était advenu à l'un d'eux de retirer ses gants protecteurs alors qu'il se trouvait dans un secteur particulièrement chargé de radioactivité, la section de sécurité se voyait dans l'obligation de dissoudre à l'aide d'un acide la couche épidermique de ses mains. On envoya au fond de la mer des tonnes de vêtements ; ils étaient trop fortement imprégnés de radiations nocives pour qu'il fût possible de songer à les désinfecter. »

Ceci laisse rêveur ! On a envoyé au fond de l'eau des tonnes de vêtements « radioactivisés » Mais vont-ils rester inoffensifs ? Sans doute ils sont noyés dans une masse formidable de liquide, mais quels ravages ne pourront-ils pas opérer au sein de cette masse, et par elle sur les continents baignés par les flots ?

Mais revenons à nos navires-cibles. Au bout d'un an, on pouvait constater encore la pénétration de la radioactivité dans les moindres recoins de ces navires. Et il s'agit pas d'un état inoffensif. Tout homme ayant stationné trop longuement dans une zone de radioactivité un peu agissante risquait de ressentir plus tard une sensation de faiblesse, accompagnée de nausées. Ces malaises, contre lesquels aucun remède n'est encore connu, se terminent, au bout de quelques jours ou de quelques semaines, par une anémie pernicieuse et la mort.

Toutefois, ces constatations faites sur les navires ne sont pas les plus curieuses ni les plus troublantes. La radioactivité répandue sur les navires, en effet, va toujours en s'affaiblissant, et on peut prévoir le moment où elle sera de moins en moins dangereuse. Mais voici que les algues de l'océan avaient absorbé des particules radioactives. Ces

algues servent de nourriture à quantité de petits poissons, ou du moins ces poissons se réfugient constamment sous leurs plis mouvants, au fond de l'eau. Une quinzaine de jours après l'explosion, ces petits poissons crevaient. Leurs cadavres étaient dévorés par des poissons plus gros, contre lesquels, durant la vie, il se défendaient précisément en se cachant sous les algues. Les gros poissons, empoisonnés à leur tour, mouraient en trois semaines ; leurs corps étaient devenus radioactifs et retransmettaient la radioactivité aux algues du rivage. Ces algues arrachées par les tempêtes se mettaient à flotter et venaient se coller souvent sur les quilles des navires de l'expédition de contrôle. Elles communiquaient à ces navires une radioactivité si forte qu'elle pouvait être détectée par les instruments, à travers les blindages d'acier des coques. Dans certains cas, il fallut retirer de ces navires les couchettes des marins, pour assurer la protection des équipages. Les tuyauteries véhiculant l'eau de mer à l'intérieur des navires, pour les lavages en particulier, furent contaminées à leur tour et il fallut réduire la durée du travail dans les chambres des machines où ces tuyauteries aboutissaient.

La Section de Sécurité dut traiter chaque bouchée d'aliments, chaque gorgée d'eau potable, chaque pièce de linge, les mains courantes de chaque bateau et même chaque plage où les hommes des équipages pouvaient se baigner.

On vit alors à quel point on avait eu raison de faire toutes ces expériences sur un atoll éloigné de tout centre d'habitation, tel que Bikini. En raison de son isolement, il y a peu de risque que la contamination se propage jusqu'à des régions habitées. Les espèces de poissons qui vivent là-bas ne sont pas migratrices. Il aurait pu en être autrement. Imagine-t-on des bancs de harengs, sardines, ou autres poissons voyageant par masses et se déplaçant au loin, n'auraient-ils pas pu devenir les véhicules d'une sorte de peste de radioactivité ?

Grâce aux mesures méticuleuses qui avaient été prises, pas un des 42.000 hommes de l'expédition ne souffrit de malaises attribuables à la radioactivité. Mais l'auteur de l'étude de *Life*, qui faisait lui-même partie de cette mission, déclare que parmi les savants qui y prenaient part, plusieurs ne purent s'empêcher de trembler à la pensée de ce qui serait advenu si la bombe avait été jetée dans un grand port, à New-York par exemple, à Londres ou Liverpool !

Les produits de désintégration atomique provoqués par une seule bombe peuvent être évalués à plusieurs tonnes de radium. Qu'ils aient pu se répandre dans un grand port, toute l'agglomération en était immédiatement envahie. Les bateaux de toute dimension qui remplissent ces ports, les grues, les pontons, les poissons eux-mêmes, tout était irrémédiablement contaminé. En supposant même qu'un dispositif d'évacuation rapide de toute la population ait pu être mis en place et exécuté, il n'aurait pu sauver qu'une petite partie des habitants, en raison des difficultés extrêmes d'une telle opération et des retards qu'elle aurait nécessairement subis. Un système de protection efficace reste purement hypothétique ou pour mieux dire, dans l'état actuel de la technique, proprement irréalisable.

La conclusion est nette et nous voudrions y insister en terminant. Ce n'est plus à la science qu'il faut demander une protection contre la bombe atomique et ses effets formidables. La science, efficace pour détruire, est impuissante à guérir et même à prévenir. Où chercherons-nous notre salut ?

Sélection déclare simplement, en termes discrets :

« La seule défense contre la bombe atomique reste en dehors du domaine dévolu à la science : elle consiste à prévenir et empêcher la guerre atomique. »

Que signifient ces paroles sinon qu'il faut faire appel aux forces morales, à la morale tout court contre les abus de la force et contre la guerre ? Mais c'est ici que nous nous permettons d'appuyer : mettre la guerre hors la loi, c'est mettre hors la loi tout ce qui y conduit. Ne sera-til pas possible de constituer, au sein de notre pauvre humanité, un ensemble d'hommes résolument hostiles au mensonge, à la calomnie, aux injures grossières, aux provocations dangereuses, aux discussions stériles, à tout ce qui sème entre les peuples la haine, l'incompréhension, la défiance, et risque de provoquer finalement la guerre ?

Si la guerre éclatait, jamais l'on ne pourrait empêcher ceux qui y participeront d'employer toutes leurs armes, y compris l'arme atomique. C'est donc la guerre qu'il faut à tout prix éloigner de l'horizon. Tout ce qui a été dit de la Conférence de Varsovie et de la constitution du *Kominform*, tout ce que nous avons vu, depuis lors, dans la reprise de la lutte contre l'idée de Dieu, dans la persécution religieuse, dans la multiplication des grèves, si ruineuses pour la paix publique, encore plus que pour l'économie et pour les finances des pays atteints, tout cela ne risque-t-il pas de conduire à un conflit encore plus grave que celui de 1939 ? Il est temps que la sagesse prenne la place de la démence. Prions pour le salut de l'humanité !

L. Cristiani.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — L'*Ami* voudrait-il répondre à ces deux questions qui ont un point de similitude ?

1° Comment peut-on et doit-on croire et enseigner, sans tomber dans le panthéisme, que, par la grâce sanctifiante, toute âme, *in statu viæ*, est réellement participante de la nature divine, *naturæ divinæ consors*, pour reprendre l'expression de S. Pierre (II Petr., I, 4) ?

2° Comment, sans tomber dans le panthéisme, interpréter philosophiquement et théologiquement le texte de S. Paul : *In ipso enim* [Deo] *vivimus et movemur et sumus* (Act., XVII, 28) ?

R. — Ad I. L'*Ami* a déjà répondu à une question identique (1930, p. 42-44). Pour les abonnés postérieurs à cette date, nous reprendrons, en la résumant, la réponse déjà donnée.

Il est bien évident que toute créature, si parfaite qu'on la suppose, est incapable, même de puissance absolue de Dieu, de participer à l'*être* divin. Même dans l'état de terme, l'âme bienheureuse ne saurait être élevée à un état auquel s'oppose l'incommuni-

cabilité divine. Mais comment, sans tomber dans le panthéisme, interpréter l'affirmation de S. Pierre ?

Précisons d'abord le sens du mot : *nature*. La nature, c'est bien l'essence de l'être, mais l'essence en tant qu'elle est ordonnée à son opération propre. L'opération propre de Dieu est de se connaître et de s'aimer tel qu'il est en lui-même. Une telle opération est au-dessus des forces naturelles de l'âme. Et cependant Dieu appelle l'homme au bonheur de le contempler face à face, d'une manière intuitive, et de l'aimer en le possédant comme son propre bien et sa récompense. Qu'est-ce donc, pour Dieu, qu'appeler les anges et les hommes à la participation de sa propre nature, sinon leur communiquer un principe intérieur d'activité qui, se surajoutant à leurs facultés naturelles, leur permettra d'accomplir ces actes de connaissance et d'amour, qui constituent la béatitude même de Dieu et doivent constituer celle des élus ? Et puisque la grâce sanctifiante, dans l'état de voie, prépare la vie de la gloire dans l'état de terme, dans cette grâce se trouve déjà, en germe et très réellement, la participation à la nature divine.

Ainsi, la grâce sanctifiante est une participation de la nature divine, formellement considérée comme principe des actes de vision et d'amour propres à la béatitude de Dieu. Cela ne signifie nullement que nous participions à l'être de Dieu ou à l'essence divine comme telle. En notre âme est déposé un principe surnaturel nous permettant d'accomplir les actes nécessaires à l'intuition de l'essence divine et à l'amour et à la possession de Dieu en lui-même. Mais cette participation, toute réelle qu'elle est, demeure cependant *analogue* et *inadéquate*. Analogue, parce que la grâce sanctifiante et la charité qui l'accompagne présentent, par rapport à la nature divine, des différences considérables, nonobstant la similitude dans la saisie immédiate et l'amour de Dieu. La nature divine est en Dieu par essence ; dans l'âme, la grâce et la charité ne sont qu'une participation. En Dieu, la nature s'identifie avec l'acte pur ; dans l'âme, la grâce s'ajoute à la substance spirituelle comme une nouvelle nature. En Dieu, la nature est substance ; dans l'âme, la grâce est une qualité inhérente à la substance spirituelle. En Dieu, la nature atteint dans son acte à la compréhension de l'essence divine ; dans l'âme, la grâce ne nous donne le pouvoir que d'atteindre Dieu d'une manière déficiente, etc... Toutes ces dissemblances montrent pourquoi la participation divine qu'inclut la grâce est *inadéquate ;* elle n'est, comme le dit S. Thomas (II^a-II^{ae}, q. 110, a. 4) qu'une *certaine* participation de la nature divine, considérée *exclusivement sous le rapport de l'intelligence et de la volonté*, c'est-à-dire en tant que principe de l'acte par lequel Dieu se connaît et s'aime. En Dieu, principe et acte s'identifient ; mais, dans les créatures, cette identification est impossible. Le principe sera surajouté à l'esprit créé, lui permettant d'atteindre jusqu'à Dieu par un acte de connaissance et d'amour. Mais, pour autant, cet esprit ne sera pas Dieu ; il participera seulement à l'activité divine, et uniquement dans l'ordre de la connaissance et de l'amour.

2° Le texte de S. Paul ne présente pas la difficulté d'interprétation que vous soulevez. L'apôtre prêche le vrai Dieu aux Athéniens et, après leur avoir laissé entendre (v. 27) qu'au lieu d'avoir une conscience précise de sa présence comme s'ils le touchaient avec la main, « ils marchent à tâtons comme des hommes dans les ténèbres et cependant ce Dieu n'est pas loin de chacun de nous, puisque — et voici la phrase à laquelle on voudrait trouver un relent de panthéisme — *en lui nous vivons, nous nous mouvons, nous sommes.* » Et S. Paul fait appel, à ce sujet, à l'autorité d'un poète grec, affirmant que « de la race [divine] nous sommes ». Le sens obvie est que « Paul a voulu affirmer que nous dépendons de Dieu en tout, que sans lui nous ne pouvons continuer à vivre, à nous mouvoir, et même à être ». (E. Jacquier, *Les Actes des Apôtres*, p. 534). La simple philosophie nous enseigne qu'il ne peut en être autrement. C'est la vérité cent fois affirmée de la présence divine en nous *per potentiam, per præsentiam, per essentiam.*

Per potentiam : tous les êtres sont soumis à Dieu, même la matière. Cette affirmation est retenue par la théologie contre le dualisme manichéen ;

Per præsentiam : la puissance de Dieu ne s'exerce pas à distance, mais en raison d'une présence immédiate de Dieu en tout être ;

Per essentiam : la présence divine, sans confondre Dieu et les choses créées, est cependant, si intime à tous les êtres que ceux-ci ne peuvent subsister qu'en raison de cette dépendance intérieure qu'ils ont par rapport à Dieu. (Cf. S. Thomas, I^a, q. 8, a. 3).

Et comment expliquer philosophiquement cette dépendance ? — Par le concours ordinaire que Dieu doit à ses créatures. Ce concours peut d'ailleurs être considéré soit du côté de Dieu, soit du côté des créatures.

Du côté de Dieu, il n'y a pas deux actes, l'un créateur, l'autre conservateur du monde. L'acte de Dieu est unique et éternel. Mais ses effets se développent dans le temps. La conservation du monde — et il faut en dire autant de l'action de Dieu soutenant l'action des créatures — n'est donc qu'une *création continuée* « en sorte que, disait Descartes, si Dieu retirait une fois son concours, toutes les choses qu'il a créées retourneraient aussitôt dans le néant » (Lettre 62).

Du côté des créatures, le concours divin peut être envisagé *sous deux aspects :* l'aspect *statique* et l'aspect *dynamique*. Sous son aspect statique, le concours divin, par la création continuée, fait que toutes choses demeurent ce qu'elles sont. Sous son aspect dynamique, le concours divin soutient et dirige toutes choses dans leur activité propre, les causes nécessaires et aveugles dans leur activité nécessaire, les causes contingentes et libres dans leur activité libre. *In ipso enim vivimus et movemur et sumus.*

Que si, de l'ordre naturel où la philosophie vient d'apporter ses justifications, nous nous élevons à l'ordre surnaturel où la grâce nous met en contact permanent avec Dieu, la même pensée de S. Paul nous reviendra forcément à l'esprit. Mais il est peu probable qu'à l'Aréopage S. Paul ait cherché à dépasser la connaissance naturelle de Dieu et sa présence et son action dans l'ordre naturel. Théologie et philosophie sont pleinement d'accord pour justifier la parole de l'Apôtre, même simplement dans cet ordre.